



REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes

Littérature.

LE

Château des Abîmes

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

XVI.

Le fil se déroule.

Le lendemain, Dangles se rendit chez un avocat de ses amis.

—Peux-tu me consacrer huit jours? lui demanda-t-il.

—Un mois si tu veux.

—J'espère ne pas abuser autant de ta complaisance.

—Que veux-tu de moi?

—D'abord, jusqu'à ce que je commence mes confidences, aie la bonté de ne t'informer de rien.

—Cela convient à ma paresse.

—Qu'il te suffise de savoir que j'ai besoin d'un homme habile.

—Et tu crois que?...

—A nous deux, nous vaudrons dix magistrats. Tu plaides depuis assez de temps pour posséder, non point seulement la pratique du barreau, mais celle du criminel lui-même.... Je suis un romancier, souhaitant, à cette heure, se doubler d'un légiste....

—Irons-nous loin? demanda Louis Vulaines.

—Dans un ravissant pays, à dix-huit lieues de Paris environ.

—Et nous y passerons?

—Une semaine au plus, peut-être trois jours.

—Deux choses me tentent, répondit Louis Vulaines, le plaisir de prendre quelques heures de vacances, et l'honneur de collaborer à une de tes œuvres. Sans nul doute, pour que tu aies besoin d'avoir près de toi un avocat, il faut que tu songes à créer un roman bien noir, à échafauder un de ces drames qui font courir tout Paris et passionnent chaque soir, six mille spectateurs.... Notre labeur est souvent ingrat,

et nous plaidons cent causes inconnues, pour une seule destinée à quelque retentissement. Il me sera donc doublement agréable de devenir ton collaborateur ; je ne pourrai qu'y gagner un peu de renommée.

— Mon pauvre ami, répondit Posquères, si l'envie te prend de travailler avec moi, à un livre de quelque nature qu'il puisse être, je t'ouvrirai à deux battants la porte de mon cabinet, et je t'offrirai la moins mauvaise de mes plumes. Pour cette fois, il s'agit de coopérer à une œuvre, qui j'en suis presque sûr, n'arrivera point au retentissement. Je t'assure même que bien des raisons me le feraient redouter. Je dois remplir un rôle de providence occulte, payer à une famille qui m'est chère, une dette sacrée, et faire opérer une restitution considérable. Il s'agit bien aussi d'un fou à guérir, et d'un malheureux ménage à tirer de la misère, mais tout cela découlera d'un seul fait. J'aurai le temps de te raconter, en chemin de fer, à quels souvenirs déjà lointains je fais allusion. Si tu acceptes de m'accompagner, jure-moi, sur l'honneur, de ne tirer directement aucun parti de ce que tu pourras apprendre. Il me suffira de réparer, c'est à Dieu qu'il appartient de punir.

Je te le promets, répondit Louis Vulaines.

— En ce cas, lis attentivement ce numéro de la *Gazette des Tribunaux*, et trouve-toi après demain, à huit heures du matin, à la gare de l'Est.

— J'y serai, répondit Vulaines.

Pendant cette même journée, Rémy Posquères se rendit dans un des quartiers excéntriques de Paris, et avisant une famille de saltimbanques, raccommodant des maillots et des jupes de gaze à côté d'une grande voiture aménagée, comme le sont d'habitude ces maisons roulantes, il s'approcha du chef de la troupe que l'ampleur de son torse et la vigueur de son biceps, semblaient désigner pour jouer les rôles d'Hercule, et sans chercher de circonlocutions, il lui proposa d'acheter la voiture.

Le saltimbanque affirma qu'il ne pouvait s'en passer ; Rémy lui objecta qu'il serait libre d'en faire construire une plus grande et plus belle. L'or sonnait que lui montrait le jeune homme, alluma la convoitise de la femme, et le marché fut conclut.

Des instructions détaillées furent données au saltimbanque, puis Rémy Posquères monta chez les Ségaut en rentrant rue Madame, s'entretenir longtemps avec Polichinelle, et se coucha fort tard, brisé de fatigue.

Agag l'éveilla à huit heures.

Rémy Posquères se leva.

Comme s'il souhaitait se donner du courage, en ayant devant lui un vivant souvenir de ceux qu'il voulait défendre, l'artiste découvrit

le portrait de Mlle. de Montgrand, et lui donna quelques fines retouches. Il avait résolu de l'expédier, avant son voyage, et de profiter de sa visite chez le comte, pour lui demander un léger service.

À midi, l'œuvre se trouvait réellement parfaite, et les plus habiles connaisseurs n'eussent rien trouvé à reprendre à cette peinture magistrale.

Après son déjeuner, Posquères chargea un commissaire du portrait, et l'envoya chez M. de Montgrand. Deux heures plus tard, lui-même se présentait dans le petit pavillon de Mlle. Louise-Gonzague.

Dès qu'il aperçut l'artiste, le comte lui ouvrit les bras.

— Rémy, lui dit-il, brave cœur, cher grand homme ! Combien vous me rendez heureux et fier. Votre œuvre est à la place d'honneur dans le grand salon. En la voyant, ma femme a pleuré. Allez, je le sais bien, des toiles comme celle-là ne se paieraient jamais avec de l'or ; vous avez mis plus que votre science à exécuter ce portrait.

Le comte de Montgrand restait debout en face du jeune homme dont il tenait les mains serrées dans les siennes. Des larmes montaient à leurs yeux, tant leur double émotion était grande, et chacun appréciait au fond de son âme, tout ce que l'âme du bienfaiteur et de l'ami renfermait de qualités précieuses.

— Paule et ma femme seront bien heureuses de vous voir, ajouta M. de Montgrand.

Rémy passa dans une sorte de hodoir où travaillaient les dames de Montgrand.

La Comtesse était rayonnante, et Paule cachait une vive émotion.

— Monsieur Posquères, dit celle-ci tout bas à l'artiste, un jour j'irai cacher ma vie dans un cloître, et l'image que vous venez de reproduire, consolera ceux que je ne verrai plus. Grâce à vous, ils ne m'auront pas tout à fait perdue.

La conversation prit lentement un ton sérieux, presque triste.

Posquères en se trouvant au milieu de cette famille d'adoption, qu'il voulait sauver, comme elle l'avait sauvé lui-même, se sentait pris d'un profond attendrissement. Il ne croyait point devoir parler ouvertement de ses projets. Rien d'ailleurs, n'était moins certain que leur réussite ; mais, d'un autre côté, à l'heure d'entreprendre une lutte sérieuse et qui pouvait n'être pas sans danger, il éprouvait cette mélancolie dont nous sommes saisis en présence de l'inconnu.

Que savait-il, en somme ? Rien. Quelles preuves réelles possédait-il ? Aucune. Il procédait par intuition, comme un romancier habile, doué d'une grande force de logique.

Mais quelle accusation directe pouvait-il baser sur les faits minimes groupés avec tant de peine ?

—Monsieur le comte, dit-il, je partirai demain pour un pèlerinage, et j'ai besoin d'un guide que vous seul pouvez me fournir. Je sais d'avance combien ma demande va vous sembler indiscret; je commence par vous affirmer que je ne ferai rien pour qu'elle vous semble logique et raisonnable. Traitez-moi en artiste ayant des fantaisies qu'il n'est pas tenu d'expliquer, puisqu'elles tiennent à la nature même de son imagination, et en enfant à qui l'on pose ces demandes indiscrettes.

—Il s'agit donc d'une chose grave ?

—Jugez-en. Vous tenez énormément au vieux Mathias, et je vous prie de le mettre pendant huit jours à ma discrétion d'une façon absolue. Soyez sans crainte, vous n'aimez pas plus Mathias que je ne l'aime moi-même.

—Je n'ai pas besoin de comprendre votre but pour vous accorder ce que vous désirez, mon cher Rémy, où et quand voulez-vous que Mathias aille vous trouver ?

—Demain, à huit heures, à la gare de l'Est, nous partirons par *l'express* du matin.

—Gare de l'Est.... Voudriez-vous donc aller....

Vous l'avez deviné, monsieur le comte, je me rends au château des Abîmes.

—Je ne crois point que jamais je me sente ce courage. Des souvenirs trop amers se mêlent à ce nom. Mais si vous souhaitez que Mathias vous accompagne, il est à votre disposition, mon cher enfant.

—Merci, monsieur le comte, merci du fond du cœur !

M. de Montgrand n'osa point adresser au jeune homme une question qui lui brûlait les lèvres, et celui-ci conserva la force de taire son secret.

Le lendemain, à la grande surprise d'Agab accoutumé à ne jamais quitter son maître, Rémy Posquères se munit d'un sac de nuit, et gagna seul la gare de l'Est.

Dans la salle d'attente, Vulaines et Mathias l'attendaient.

Tous trois montèrent dans un wagon de première classe, et après une heure et demie de trajet, ils descendaient à la petite gare de Nanteuil...

—Mathias, demanda Rémy, vous pouvez me conduire jusqu'à la maison de Mme. Refus ?

—Certainement, monsieur; la pauvre chère dame n'a jamais quitté le pays, ni la maison qu'elle habitait avec son mari.

Les voyageurs, craignant d'être importuns, ne demandèrent point à être introduits chez Mme. Refus, mais ils déposèrent respectueusement leur carte. Rémy pria ensuite Mathias

de prendre la route que suivait d'habitude le notaire pour se rendre au groupe de maisons connu sous le nom de Bondons.

Tandis que l'ancien serviteur de la famille de Montgrand marchait en avant, Rémy et Vulaines s'entretenaient du drame dont l'ancien numéro de la *Gazette des Tribunaux* venait de lui rappeler les faits déjà lointains.

L'avocat comprit vite à quel sentiment obéissait Posquères, et il lui promit de l'aider de tout son pouvoir, afin de découvrir le sinistre mystère dont il avait résolu d'apprendre le mot.

Le temps était magnifique, la campagne rayonnait sous le soleil, et les collines étageaient les cimes touffues des grands arbres noyées dans un lointain brumeux. Les deux jeunes gens parlaient peu. Chacun d'eux réfléchissait. Vulaines ne savait rien des pensées intimes de Rémy; seul, Mathias suivait le critique d'un regard assez persistant, pour que celui-ci ne pût mettre en doute la perspicacité du vieillard. Du reste, ni le littérateur ni le critique ne pouvaient s'alarmer de l'intelligence de leur hôte; ils connaissaient assez la fidélité, le dévouement de Mathias, pour être sûrs qu'un mot arrêterait une confidence ou une question sur ses lèvres.

A mesure qu'il approchait des Bondons, Rémy hâta le pas comme un homme pressé d'acquiescer une certitude.

Enfin, la grande grille du château des Abîmes, accompagnée de ses sauts de loup garnis d'une haie gigantesque, apparut aux voyageurs. Il restait sans doute une difficulté à vaincre; Rémy avait besoin de visiter le château à un point de vue très-spécial et fort détaillé, et il se pouvait que M. Grimbert ne fut point disposé à satisfaire la curiosité des étrangers.

Mais au moment où Rémy se disposait à tirer la chaîne de la grille, un écriteau frappa la vue de Mathias qui s'écria :

—Mais voyez donc, Monsieur, voyez, les Abîmes sont en vente !

En effet, M. Grimbert n'avait pas tardé à trouver quelque monotonie dans les vallonnements de cette propriété ravissante. La mélancolie de ce parc l'enveloppait et l'attristait, disait-il. Il ne comprenait point la grâce de ses masses de verdure jeune et grêle, poussée au fond de trous énormes. Il ne trouvait de charme ni aux étangs creusés dans des fonds et environnés d'une guirlande de roseaux, ni aux chemins perdus sous la ramure sombre. Dans ce bois plein de mystères, il se sentait étouffer. Et, comme il était assez riche pour supporter une perte d'argent, il avait résolu de revendre les Abîmes même à perte, et d'acheter une habitation plus gaie.

Il ne restait désormais aucune difficulté à vaincre.

Rémy et Vulaines se présentaient en visiteurs pouvant devenir des acquéreurs. Le jardinier les introduisit dans le parterre, éclatant de corbeilles, et dont les plates-bandes se déroulaient semblables à un ruban brodé de couleurs fraîches et variées.

Le cœur de Rémy battait violemment. Jusqu'à cette heure, il avait marché ou plutôt tâtonné dans de demi-ténèbres ; cette fois, il voulait trouver une lumière éclatante, et rentrer à Paris avec la certitude que ses soupçons ne s'étaient point égarés.

L'appartement du comte et celui de la comtesse étaient assez connus de Rémy pour qu'il ne lui fût point nécessaire de les visiter de nouveau. Mais il éprouva une émotion violente en rentrant dans ce salon où il avait pénétré un jour en haillons, pieds nus, tandis que le comte, la main posée sur son front, le regardait et le questionnait.

—Mathias, dit Rémy, reportez-vous par la pensée, à trois années en arrière. Au lieu d'être au mois d'août, nous nous trouvions au 25 octobre ; le temps est sombre, par intervalle, et presque froid. Vous avez allumé du feu dans la cheminée ; le comte et la comtesse sont placés de chaque côté, comme je les trouvais moi-même. . . . Montons, je vous prie, au premier étage, dont les chambres ont pu subir des changements, ou varier dans leurs destinations. Vous m'indiquerez celle qu'habitait M. Tiburce.

Les petits yeux gris de Mathias flamboyèrent, il commençait à comprendre.

Cette pièce n'avait pas changé. Le lit, le bureau du jeune homme se trouvaient à la même place. Rémy s'approcha de la fenêtre, et se penchant au dehors, il désigna à Vulaines le treillis de bois garni de fleurs qui, du rez-de-chaussée montait au premier étage.

—Ce soir-là, dit le vieux domestique d'une voix lente et basse, comme s'il retrouvait, à mesure qu'il parlait, des souvenirs oubliés, ce soir-là donc, M. le comte attendait le notaire de Nanteuil. . . . Je prévins M. Tiburce d'avoir à descendre au salon, et je suppose que M. le comte lui annonça seulement alors, la vente du château. Au bout d'une ou deux heures il vint me trouver, et me renouvela de la part du comte, l'ordre de surveiller l'arrivée de M. Refus. Il faut croire que le jeune homme était fâché que l'on vendit les Abimes, car il me parut très-pâle, quand il remonta chez lui. Mon service m'ayant appelé au premier étage, je l'entendis marcher avec agitation et parler tout haut comme un homme exaspéré. . . . Mais nous savions tous que M. Tiburce n'était point commode, et je me serais bien donné garde d'entrer alors et de lui demander s'il

avait besoin de mes services. . . . Il se montrait fier avec la domesticité et nous traitait mille fois moins bien que ne le faisait M. le comte. . . . Allez, nous avions regretté plus d'une fois le vieil intendant Jean Dangles, qui se fût fait tuer au service de ses maîtres, et nous parlait avec autant de bonté que de patience. M. Tiburce semblait toujours penser qu'il ne se trouvait point à sa place, et s'efforçait de nous faire sentir la distance qui le séparait de nous. . . .

Mathias s'arrêta et secoua sa tête blanche.

—Je vous demande pardon, Messieurs, vous n'avez que faire de mon appréciation, et vous me demandez, seulement, ce qui se passa durant la nuit du 25 octobre. . . .

—Au contraire, dit Vulaines, rien ne nous semble indifférent, et nous avons moins besoin, peut-être, d'une description topographique que du récit de vos propres impressions. Ainsi, M. Tiburce paraissait fort irrité quand il quitta le salon, et les éclats de sa voix parvinrent jusqu'à vous.

—Oui, mais il me fut impossible de rien comprendre. Un peu plus tard, il quitta sa chambre et passa dans la bibliothèque ; je crois que mon Maître l'avait chargé du soin de ses livres, et ce n'était pas une mince besogne. Sans doute le mécontentement de M. Tiburce s'était évanoui, car je n'entendis aucun bruit en repassant près de cette pièce. On apercevait une grande raie lumineuse sous la porte, ce qui me fit croire qu'il travaillait. . . . Je redescendis ; on attendait toujours M. Refus, et vous veniez de partir. . . . Une voiture entra dans la cour, mais elle ramenait seulement un cadavre. . . . Toute la maison s'emplit de cris et d'épouvante, et cependant M. Tiburce ne descendait pas. Le comte de Montgrand m'ordonna de l'aller chercher. . . . Je le trouvai dans la bibliothèque, assis sur un fauteuil, le coude appuyé sur la table, comme un homme qui pense profondément. Quand je le priai de descendre de la part du comte, il me répondit avec une sorte d'égarement : « Si le notaire est mort, en quoi ma présence est-elle nécessaire, et puis-je donc lui rendre la vie ? » Il tremblait quand il se leva, et je remarquai que l'une de ses mains était enveloppée de linges tachés de sang. Son premier mouvement fut de la cacher dans sa poitrine, mais il ne le suivit point et me désignant cette bibliothèque : « Ce meuble est fort mal calé, me dit-il, et le poids des battants les fait tomber avec une violence dangereuse. Tenez, ma main vient de se trouver prise ici même. . . . » Et il me montra les portes de ce meuble. . . .

Vulaines plaça tranquillement une de ses mains contre le battant gauche du meuble, puis il dit à Rémy :

—Lance de tout son poids le second battant sur mes mains.

—Tu es fou, si j'allais te blesser....

—Tu ne me blesseras point, fit l'avocat. Il s'agit d'une expérience.

Posquères lança rudement la porte de la bibliothèque, mais quelque élan qu'il lui eût donné, elle glissa presque sur ses gonds et ne causa qu'un froissement assez rude à la main de Vulaines.

—Sa blessure provenait d'une autre cause, dit tranquillement l'avocat.

—Oui, reprit Mathias, et l'idée m'en vint, une idée bien vague. D'ailleurs, que pouvais-je dire? Je n'avais pas vu, et les magistrats ne semblèrent point s'inquiéter des gens de la maison dans toute cette affaire.... Ségaud était là, Ségaud qui avait trouvé le cadavre sur la route et qui le ramenait dans sa voiture à quatre roues.... On ne voyait que Ségaud....

—Mais vous, Mathias?

—Moi, Monsieur, je n'aurais eu garde de me croire plus habile que ces Messieurs de la justice; et puis encore une fois, les idées folles d'une vieille cervelle ne signifient rien.

Vulaines se tourna vers le domestique:

—Remarquez que je n'affirme rien; je suppose, je crée en ce moment un roman sans fondement et sans valeur; vous me répondrez comme on fait, au sujet d'une hypothèse plus ou moins plausible.... On peut parfaitement descendre du premier étage dans le jardin. Est-il également facile de sortir de la propriété, sans passer devant les gens de service?

—Je le crois bien, Monsieur, il suffit pour cela de gagner la seconde porte du parc. Un homme alerte et jeune a bientôt fait de l'escalader.... Et remarquez que si la tentation de sortir du château était venue à quelqu'un, ce soir-là, rien n'était plus aisé que de mettre ce projet à exécution, puisque le notaire devait entrer par la grande grille, et que j'avais ordre de l'attendre. Nous n'avions point de chien de garde, et d'ailleurs s'il se fut agi de quelqu'un de la maison, il n'aurait pas aboyé.

—Combien se passa-t-il de temps environ, entre le moment de calme et de silence absolu qui succéda à la colère de M. Tiburce et l'arrivée de la sinistre voiture ramenant le cadavre du notaire?

—Deux heures environ, Monsieur.

—Combien faut-il à un bon marcheur pour se rendre d'ici à la place où fut assassiné le notaire?

—Vingt minutes au plus....

L'avocat et le jeune homme échangèrent un regard.

—Et à votre avis, Mathias, quelle fut l'attitude de M. Tiburce, vis-à-vis de la justice?

—Très-froide, Monsieur, trop froide peut-

être.... Tenez, moi, j'étais à moitié fou! M. Tiburce ne trouva que des phrases banales à adresser à M. le comte, que cet assassinat ruinait... Mais nous savions tous que M. Tiburce manquait de cœur, et personne ne fut surpris de son attitude.

—Vulaines, dit Posquères, j'ai bien envie de faire une expérience et de m'assurer que j'ai conservé la vigueur et l'élasticité de mes membres.

Posquères quitta la chambre et gagna la petite porte du parc.

—Mathias et toi, Vulaines, sortez, je vous prie, par la grande grille; quant à moi, je prendrai à travers champs.... Vous vous arrêterez à l'endroit où fut trouvé le cadavre.

Posquères connaissait admirablement le pays. Les moindres bouquets de bois lui restaient familiers. Il franchit en moins de vingt minutes la distance le séparant de l'endroit précis où le drame s'était passé, puis tandis que Mathias étendait la main vers une partie de la route, Posquères, s'inclinant vers le fossé, murmura:

—Voici le fossé, je le reconnais.

Prenant alors le carnet bleu, il le tendit à Mathias:

—Vous souvenez-vous avoir jamais vu ce petit portefeuille?

—Si, je m'en souviens, M. Tiburce ne le quittait jamais.

—Jamais! répéta Rémy.

Puis, désignant le fossé:

—Voilà où je l'ai trouvé, fit-il.

XVII.

Ségaud.

En ce moment, un bruit de roues se fit entendre; et bientôt, il fut possible d'entrevoir, sur la route, une grande voiture semblable à celles dont se servent les saltimbanques et les marchands ambulants.

Le vieux Mathias, Vulaines et Rémy la regardaient approcher, l'un, avec un intérêt croissant, les deux autres avec indifférence. Ils ne comprenaient point encore que ceux qui s'y trouvaient avaient joué un rôle dans le terrible drame dont ils cherchaient l'auteur.

Le cheval marchait lentement, faisant sonner ses grelots; la route allant de la Ferté aux Bondons est montueuse, et découpe ses lacis sur le flanc d'une colline d'où le regard embrasse un admirable paysage. Sur la banquette occupant la partie avancée de la voiture, se trouvait le docteur Xavier, qui tenait les rênes et guidait le vieux cheval; puis Ségaud, le pauvre fou, dont la physionomie portait la trace

d'une sourde angoisse, et qui fixait sur la route des regards pleins d'interrogation. Il sentait bien que l'air vif qui lui fouettait le visage était une brise connue, après parfois, mais saturée de parfums forestiers. Les objets extérieurs frappaient son regard fatigué, la pensée revenait à son cerveau malade. Son corps, agité par des frissons, paraissait vouloir secouer un fardeau mystérieux.

Quand le docteur reconnut Rémy Posquères, il quitta son siège, tendit la main à Ségaud et lui aida à descendre.

Un moment après, le cheval, lié à un arbre centenaire, prenait son repas à l'ombre, la voiture rangée sur la route était immobile, et une tête pâle se montra derrière la fenêtre du fond.

Ce fut Xavier qui ouvrit la portière. Alors, Polichinelle posa la main sur celle du jeune homme et descendit sans trop de difficulté.

Derrière elle, se tenait Pluton dont l'agitation paraissait extrême, et que la petite bossue avait eu toutes les peines du monde à contenir. A peine se trouva-t-il libre que Pluton lança plusieurs aboiements sourds, puis semblable à un chercheur de pistes, il flaira le sol le museau à terre, et cherchant à reconnaître, avec l'admirable obstination de son instinct, la place où son maître avait été frappé. Quand il l'eut trouvée, il se mit à creuser le sol, d'une façon furieuse, jusqu'à ce que ses ongles devinssent saignants. On eut dit que, pour lui, l'odeur du sang de M. Refus resté sur cette poussière, lui faisait croire qu'on y avait pu creuser sa tombe.

Ce premier moment de fureur passé, le chien comprenant l'inutilité de sa recherche, abandonna le sol remué avec frénésie et se prit à hurler d'une façon lamentable.

Pour les témoins de cette scène, pas un détail ne restait sans intérêt. La mémoire de Pluton le servait à merveille, et Rémy ne devait pas rester longtemps sans en acquérir une nouvelle preuve.

Pluton abandonna le milieu de la route; puis, gagnant celui des côtés qui longeait le bois, il marcha lentement le long du fossé.

Après avoir payé un tribut de regret à son maître, Pluton, se souvenant de sa propre histoire, s'en allait à la recherche de l'endroit où l'assassin de M. Refus l'avait traîné mourant.

Le chien retrouva cette place avec la même exactitude que la première, mais il ne traduisit point d'une façon lamentable la force des souvenirs qui s'éveillaient en lui. Il resta debout sur le bord du fossé, le corps roidi sur ses pattes crispées, et jetant des abois pleins de violence et de menace.

De loin, il s'adressait au meurtrier de maître Refus, et semblait le défier d'oser reparaitre

sur le théâtre du meurtre. Mais, à cette émotion violente, dans laquelle vibrait une implacable rancune, succéda vite un autre sentiment. Pluton quitta d'un élan les bords du fossé, puis se jetant sur Rémy Posquères avec une vivacité folle, il couvrit ses mains de caresses, en poussant de légers et tendres aboiements.

— Oui, mon bon chien, oui, tu te rappelles : c'est là, qu'un misérable frappa ton maître. . . . c'est ici qu'il te jeta dans un trou fangeux, d'où je te retirai presque mort. . . . Tu me remercies, pauvre bête ! et qui sait si ce n'est pas à moi de te remercier plutôt, puisque j'attends de ton aide le moyen de châtier un misérable ?

Posquères flattait doucement la tête du chien en lui parlant, et celui-ci paraissait l'écouter et le comprendre.

Tout-à-coup, Rémy saisit Pluton par son collier, et le conduisit près de Ségaud et de Polichinelle. Le chien se laissa flatter tour à tour par le père et par la fille, et partagea un morceau de pain avec l'enfant.

— Votre opinion est-elle faite, Vulaines ? demanda Rémy.

— Parfaitement, répondit l'avocat, la piste que vous suivez est bien la bonne et la seule vraie. Je crois même que nous n'avons plus besoin que d'un seul renseignement, et celui-là est relatif à la fortune de Tiburce. Si je me souviens bien de ce que vous m'avez raconté, Tiburce Dangles s'est associé, pour fonder une maison de banque, avec un jeune homme possédant une certaine fortune. Tiburce, se trouvant le plus intelligent des deux associés, fut dispensé d'ajouter au capital social. Son titre d'avocat, son habileté lui devaient servir de part dans l'affaire.

— C'est du moins ce que m'ont fait comprendre quelques mots de Tiburce, et une conversation de sa sœur Léa.

— Eh bien ! nous aurons besoin de l'acte d'association des deux banquiers Dangles et Léon Carnet. Si par hasard, et contrairement à ce qu'il affirme, Tiburce avait versé dans l'association une somme importante, nous aurions entre les mains une preuve décisive.

— Nous avons déjà trouvé tant de choses, répondit Posquères, que nous découvrirons bien celle-là.

Tandis que les jeunes gens causaient, Ségaud s'était aventuré à faire quelques pas sous le couvert de la forêt. Depuis qu'il se trouvait au milieu de ce paysage, il se sentait tout autre que dans sa chambre de Paris.

Chacun des objets qui frappait ses regards lui causait un étonnement joyeux. Il conservait cependant l'allure craintive de ceux qui ont souffert. Son regard, à demi-clos, inter-

rogeait Rémy et Xavier avec une sorte d'inquiétude sournoise. Il paraissait se demander si la liberté dont il jouissait était bien réelle, si désormais on ne l'enfermerait plus ? Il gardait le souvenir confus de choses tour à tour violentes ou obscures. On eut dit que ses bras lui faisaient mal, et il lui arriva d'entourer son poignet gauche, du pouce et de l'index de sa main droite, comme s'il figurait une menotte. Il respirait en courbant sa poitrine, en soufflant fort, avec une joie et une puissance extrême.

Quand il s'approcha du cheval attaché par la bride à un arbre, il paraissait tout tremblant. Avec un sourire, il arracha une poignée de fleurs sauvages, et les tendit à la bête, en murmurant :

—Coco, pauvre Coco !

Le nom de son ancien cheval revenait à son souvenir. Il ne possédait point encore assez de lucidité pour comprendre que cette nouvelle monture n'était point Coco, mais il éprouvait un grand plaisir à renouer les souvenirs du passé.

Il quitta le cheval pour tourner autour de la voiture. Si elle ne ressemblait point absolument à celle que la pauvre Victoire vendit à Melun, il ne put être frappé de ces différences ; ce qui le charma, ce fut de retrouver ce lourd et grand véhicule qui, pendant de longues années lui servit de boutique et de maison.

Pleine d'angoisses que la prudence l'empêchait de manifester, Polichinelle suivait, d'un regard voilé de pleurs, les impressions qui se succédaient sur le visage de son père. Elle comprenait l'importance de l'expérience à laquelle le soumettait le docteur. Elle tremblait que cette pauvre tête fatiguée éclatât sous une pression trop vive. Mais Ségaud, dont personne ne paraissait s'occuper, continuait sa promenade, accélérât le pas, redressant sa taille, prenant de minute en minute une possession plus complète de lui-même.

Une seule expérience devait encore être tentée. Xavier l'avait exigée, et Rémy n'en attendait point sans crainte le résultat. Polichinelle tressaillait désormais d'angoisse, et son regard interrogeait les grands arbres de la forêt. Tout à coup, un bruit de branchages lui fit tourner la tête. Un gendarme débouchait d'un fourré, et marchait vers les voyageurs.

Ségaud, très-anxieux aussi, tourna la tête. La vue de l'uniforme parut lui causer une impression d'épouvante sans nom. Il tomba sur les deux genoux, et ses bras maigres tendus vers le brigadier il cria d'une voix lamentable :

—Ce n'est pas moi ! ce n'est pas moi !

—Parbien ! répondit le gendarme avec un gros rire, vous achetez bien les peaux des lapins

morts, mais vous ne prenez pas ces pauvres bêtes au collet... Tenez, voyez-vous cette cravate de laiton, c'est ce gueux de Bernard qui l'a préparée à l'ouverture d'un terrier où je l'ai cueillie. Relevez-vous donc, mon brave, je sais bien que vous êtes un étameur et non pas un braconnier.

Un rire joyeux, un rire d'innocent s'échappa des lèvres de Ségaud. Polichinelle courut à lui et le prit par le bras :

—C'est vrai, lui demanda-t-il, c'est bien vrai, n'est-ce pas, on sait que je suis un étameur... Je cours le département depuis des années et des années, depuis que je ne suis plus meulier...

Il s'arrêta, et fixant sur Polichinelle un regard droit et fixe, un regard aigu comme une lame :

—Tu es une bonne fille, je t'aime ; ne me trompe pas... Allons-nous remonter dans notre grande voiture ?

—Mais oui, mon père.

—Et où irons-nous ?

—A Paris, près de notre mère...

—Paris... ! Mais je ne suis pas de Paris ! Je veux mener ma vie de trafic et de voyage, je veux vendre encore de la batterie de cuisine aux ménagères, Il me semble que je souffrirais à Paris... Pourquoi donc me dis-tu que nous allons y aller ?

—Parce que, mon père, répondit Polichinelle avec lenteur, et en suivant sur le visage de son père l'effet de chacun des mots qu'elle lui adressait, ma mère est malade, bien malade... On ne pouvait la soigner sur les routes, dans cette voiture... Elle est à Paris avec la famille...

—Malade, Victoire malade ! Moi aussi j'ai été malade... continua-t-il d'une voix dolente, très-malade, il me semblait toujours que je manquais d'air et qu'on me broyait la poitrine avec un fardeau énorme... Et ma tête, je ne sais point ce qui se passait dans ma tête, mais tantôt j'entendais des bruits qui me broyaient le tympan, tantôt j'écoutais des voix qui m'accusaient de choses horribles.

—C'était le délire, murmura Polichinelle.

—Tu as raison, c'était le délire, ma fille... Mais est-ce donc un reste de ma fièvre que la crainte dont je souffre en voyant...

La petite bossue éclata de rire.

—Le brigadier ? Mais sans doute, c'est un effet de votre maladie... Et la preuve, c'est que ce digne Claude Freneux va dîner avec nous aux Bondons...

—Lui, avec nous ?

—Si vous le désirez, oui, mon père.

L'expression du visage de Ségaud, tandis qu'il causait avec sa fille, trahissait une joie intime quoique craintive encore. Il se penchait vers l'enfant pour aspirer ses paroles. A

mesure qu'il l'interrogeait, il sentait s'alléger son fardeau de tristesse, son regard redevenait brillant, sa voix reprenait de l'assurance. On voyait qu'il reprenait possession de son être, de sa personnalité. Le passé s'effaçait, pareil à un brouillard dont le soleil dissout les vapeurs grises. Son cœur s'emplit de tendresse et de reconnaissance. Mais dans la crainte qu'on se défît de lui, s'il laissait paraître trop de joie, il s'efforçait de contenir les transports dont il redoutait de ne plus être le maître.

Il voulut se prouver que tout ce qui se passait était bien vrai. Il quitta la route et s'enfonça dans le bois, il rêvint, caressa le cheval et dut se convaincre qu'il restait absolument maître de ses actes. Polichinelle exprima les craintes de son père à Rémy, et celui-ci lui répondit :

— Mon enfant, nous remplissons ici une mission de justice et une mission de réparation ; tout ce que nous pouvons faire pour calmer les angoisses de Ségaud sera réalisé !

Une heure plus tard, Posquères, Xavier Argenal, Vulaines, le Brigadier, Ségaud et Polichinelle s'installaient à la table de braves gens des Bondons qui leur offrirent une hospitalité gracieuse. On dina dans un verger d'une fraîcheur à tenter le pinceau d'un peintre, et là, le pauvre étameur perdit les derniers vestiges de ses craintes.

Il ne se souvenait plus que trop vaguement, pour s'en affliger, d'avoir été souffrant et malheureux, enfermé dans une chambre sans air, et torturé dans ses membres et dans son âme. Sa fille lui riait ; la campagne était belle, il évoquait les nombreux souvenirs de son existence passée, et dans l'excès de soulagement qu'il ressentait, il répéta :

— Comme c'est bon, la convalescence !

Le repas fini, tout le monde, hors le brigadier, monta dans la grande voiture.

Posquères voulut procurer cette joie à Ségaud, de reprendre sa vie nomade par les chemins embaumés des senteurs du soir, et baignés des clartés de la lune.

Ségaud perdait sa taciturnité. Cet homme qui, depuis trois ans, vivait dans le silence ou les larmes, éprouvait le besoin de répandre sa joie d'une façon bruyante. Il retrouvait le rire. Il voulut qu'on lui montrât un almanach, et il put faire un facile calcul. De ce moment, il était absolument sauvé. Sans secours, sans traitement barbare, sous prétexte de le faire rapide, il reprenait possession de son cerveau et de cœur.

— Polichinelle, demanda-t-il, tu n'oses m'avouer la vérité ; ma maladie a coûté cher, et l'on a vendu la boutique foraine.

Polichinelle baissa la tête.

— Ne vous tourmentez point de cela, Ségaud,

dit Posquères, dès que la santé de votre femme sera rétablie, vous recommencerez vos courses dans la campagne. Jamais votre marchandise n'aura été plus belle que celle dont on remplira votre maison roulante. Je vous en donne ma parole de voisin, et Polichinelle sait si je tiens mes promesses.

— Merci, monsieur, merci, fit Ségaud. L'air est ma santé voyez-vous ! Il me semble que je mourrais dans une chambre. J'ai trop aimé la grande route pour ne point vouloir courir encore. Si Victoire peut se guérir vite, bien, nous partirons pour le pays que je connais si bien, et j'y retrouverai mes anciennes pratiques.

Il fallut concher dans la voiture, faire halte, le matin, dans une auberge. A mesure que se déroulait le chemin, la vie paraissait affluer au cœur de Ségaud, ses yeux brillaient de joie, un refrain montait à ses lèvres. Il trouvait des mots naïfs d'homme heureux, de vieillard enfant, de convalescent, pour exprimer le bonheur qu'il ne pouvait dissimuler. Il rapprochait de lui la petite bossue que tant de fois jadis il avait maltraitée. Sa laideur ne le frappait plus comme jadis. Peut-être n'était-elle plus laide ? Avec un peu de goût et d'art, Mlle. de Montgrand était parvenue à dissimuler les formes disgracieuses de la pauvre petite. L'ampleur de ses vêtements cachait sa taille, et son bean et pur visage, rayonnant de joie intérieure, n'était certes point de ceux dont les yeux se détournent.

Rémy s'efforçait de répondre quelques mots à l'enfant et à son père, mais sa pensée s'envolait souvent loin de la maison roulante.

Il avait à remplir une tâche terrible qu'il venait à peine de commencer.

Jusqu'à cette heure, il avait travaillé mystérieusement, accumulant les preuves, cherchant, fouillant le passé, se servant des moindres détails. Mais à cette heure, il s'agissait d'agir, et Rémy ne se dissimulait point que la bataille qu'il allait livrer était rude.

Ce n'était point qu'il se tourmentât de Tiburce. Cet assassin réfléchi, ce voleur de sang froid, ce monstre tout d'une pièce, qui n'avait reculé ni devant l'ingratitude, ni devant le sang, ne pouvait inspirer aucune sympathie.

La condamnation de Tiburce, prononcée par Rémy dans son fort intérieur, le laissait sans remords et sans regrets. Aucune pitié ne s'éveillait en lui à la pensée que Tiburce subirait une expiation terrible. Mais Tiburce n'était pas seul au monde. Derrière lui, se trouvait un vieillard, modèle de probité, de générosité, de dévouement.

A ses côtés, Posquères revoyait cette Léa fière et souriante, accoutumée aux hommages de tons, ambitieuse de gloire, et se plaignant

encore de ne pas cueillir assez de palmes, de fleurs et d'éloges. Sans doute, Léa était une créature artificielle, légère, vivant pour la vanité, dédaignant les choses saintes, s'illusionnant sur sa valeur personnelle, ou comptant beaucoup sur les engouements parisiens ; mais enfin, ses défauts étaient ceux d'une jeune fille à qui avait manqué l'éducation d'une mère. Elle les devait presque au mode d'instruction de Mme. Cardinet. La tête lui avait tourné en se sentant transportée subitement sur les hauteurs pour lesquelles elle n'était point faite. Mais, si elle méritait des conseils, peut-être des réprimandes, si l'on pouvait lui reprocher de préférer l'égoïste et vaniteux Tiburce à son vieux père, et les réceptions tant soit peu mêlées de la rue Laffitte au foyer solitaire du vieil intendant, on ne pouvait, pour ces travers, ces défauts, ces enfantillages dont une leçon grave, une émotion vraie pouvaient avoir raison, la condamner à un désespoir dont elle pouvait mourir.

Comment s'y prendre pour châtier Tiburce sans punir Léa, sans déshonorer le vieux Dangles ?

La première pensée de Rémy fut de demander, le lendemain, une entrevue au Procureur-Général, et de lui raconter tout ce qui s'était passé depuis le jour où il avait conçu un premier doute contre Tiburce.

Mais une fois la justice saisie de cette affaire, elle ne l'abandonnerait plus. La justice irait droit à son but, afin de frapper le coupable, sans voir le père et la jeune fille.

Cette jeune fille, Posquères l'avait tendrement et silencieusement aimée.

Durant plusieurs mois, il s'était fait l'illusion qu'il l'amènerait à comprendre la vie vraie, familiale ; qu'elle renoncerait à l'espoir de se faire un nom illustre, pour se ménager un bonheur caché. Sans doute, tout cela il avait été seul à le penser ; la belle Mlle. Dangles n'avait jamais partagé ses rêves, mais il ne pouvait cependant supporter l'idée de l'humilier et de la briser sans retour. Si le déshonneur de Tiburce éclatait comme un coup de foudre, que ferait-elle ? Dans son âme la foi n'était point assez ardente pour la consoler. Qui pouvait dire à quelle folie la pousserait son désespoir ?

Posquères en vint à se demander s'il avait bien le droit de s'ériger en vengeur. Si la justice n'avait point trouvé le coupable, lui appartenait-il de le jeter entre ses mains, comme une proie. Quel était le grand, presque l'unique motif de Posquères ? Il voulait que la famille de Montgrand, ruinée par le vol de Tiburce, retrouvât sa fortune. Sans doute, Ségaud avait été accusé, mais on avait oublié son nom dans le pays ; Ségaud changerait de situation. On lui offrirait un dédommagement.

D'ailleurs Ségaud serait consulté. Mme. Refus était chrétienne... Tandis que Posquères cherchait la solution de ce problème, la voiture roulait rapidement ; elle entra dans Paris ; mais Rémy ne crut pas nécessaire de le lui faire traverser. Il serra la main de Vulaines, en lui donnant rendez-vous pour le lendemain, puis il monta dans un coupé, avec Ségaud et Polichinelle.

L'angoisse était grande dans le logis de Victoire.

Durant le jour, Mlle. de Montgrand avait apporté ses consolations et ses promesses à la malade, et celle-ci les avait reçues avec reconnaissance ; mais à mesure que s'écoulaient les heures, Victoire fermait les yeux afin de s'isoler davantage du monde extérieur et de concentrer tous ses sens pour apprendre plus vite le retour de son mari.

Les enfants se taisaient, et leur cœur se serrait. Les larmes qui roulaient sur les joues de leur mère leur révélaient assez son inquiétude.

Ils comprenaient qu'on ne toucherait point à ce souper avant d'avoir la certitude du retour de Ségaud.

Il reviendrait : Mlle. de Montgrand l'avait promis. Seulement dans quel état reviendrait-il ? L'épreuve aurait-elle dépassé ses forces, et rentrerait-il chez lui plus brisé, plus morne, plus insensé que jamais ? Fallait-il croire à un prodige de la science, à un miracle de Dieu ? Victoire joignait les mains et priait...

Enfin, une voiture s'arrêta devant la porte ; des pas rapides retentirent dans l'escalier, la porte de Victoire s'ouvrit, et Ségaud, pâle, mais jouissant de la plénitude de sa raison, marcha droit au lit de sa femme, la prit défaillante dans ses bras et répéta :

— Victoire ! Victoire !

Il n'en dit pas davantage. Des sanglots, longtemps comprimés, débordèrent, et, ce fut, la tête penchée sur l'épaule de la malade, qu'il laissa conler le torrent de ses pleurs.

Quand il s'arracha à l'étreinte qui brisait la pauvre femme, toute trace de folie avait disparue, la mémoire revenait pleine, lucide ; il comprenait les mensonges généreux, les attentions délicates. Il se souvint, mais il ne faiblit pas. Les deux mains tendues, il marcha vers Posquères et Xavier.

— Vous m'avez guéri, dit-il, bien guéri. Ne craignez rien ; la crise est passée et je me retrouve tout entier. Je suis Ségaud, l'étameur qu'on arrêta un soir pour le jeter dans une prison de Melun, je suis Ségaud que la peur d'être déshonoré rendit fou.

— Oui, répondit Posquères, vous êtes Ségaud, l'honnête homme ; Ségaud, ce père éprouvé à qui nous avons voué amitié et protection.

—Et, demanda l'étameur, maintenant que vous m'avez sauvé, ne ferez-vous point davantage, ne ferez-vous point proclamer plus haut que ne l'ont fait les juges, mon innocence suspectée, ne trouverez-vous point le coupable, pour le traîner à son tour sur le banc de l'infamie ?

—Peut-être, répondit Posquères.

La malade se leva.

—Non, dit-elle, quand Dieu nous aide et nous console, nous n'avons pas le droit de songer au châtement d'autrui. Repousse toute idée de vengeance, mon cher homme, la Providence fait assez pour nous depuis quelques jours, montrons-nous reconnaissants.

—Tu ne comprends pas, tu ne comprends donc pas, fit Ségand. Il y a un homme qui, une nuit, sur la route de Nanteuil, tua le notaire et lui vola six cent mille francs. . . . Il ne peut, il ne doit pas rester impuni ce misérable !

—Qui te prouve que le remords. . . ?

—Il n'en a pas ; sans cela, il aurait restitué !

Victoire ne voulut point laisser Ségand sous l'influence de ces sombres pensées. Elle groupa les enfants dans ses bras, et l'étameur, les trouvant si frais, si roses, si gentiment vêtus se mit à sourire en les couvrant de baisers. Il tourna ensuite ses regards autour de la chambre, et il admira le mobilier de noyer, brillant et gai à l'œil. Enfin il aperçut le souper, et se tournant vers le docteur et son ami :

—Vous feriez grand honneur à celui que vous venez d'appeler un honnête homme, si vous partiez son pauvre souper.

Rémy Posquères prit place à la table avec le docteur. Outre la satisfaction de causer une joie à ce malheureux qui avait si cruellement souffert, Xavier et son ami trouvaient dans l'invitation de Ségand l'occasion de s'assurer d'une façon absolue de son entière guérison.

Pendant le repas, l'étameur se montra sinon gai, du moins d'une humeur sereine. La tendresse débordait de son cœur.

Il enveloppait de regards affectueux sa femme malade et ses enfants. Puis, comprenant à son tour que quelqu'un l'avait remplacé durant ses souffrances, et qu'une créature éprouvée et méconnue, n'avait reculé devant aucun sacrifice pour soutenir la famille privée de son chef, il tendit les bras à Polichinelle et la serra ardemment sur sa poitrine.

—Sans toi, nous étions tous perdus, dit-il.

Les deux jeunes gens se retirèrent, et l'étameur resta au milieu de sa petite famille. Il avait pris deux enfants sur ses genoux ; le troisième s'assit sur le lit de la malade, et Polichinelle portait le dernier. Tant que dura leur babil, Ségand ne se rassasia pas de les entendre. Il couvrait de caresses leurs joues roses et leurs cheveux bouclés. Mais, l'un après l'autre, ils

s'endormirent, et Polichinelle les coucha dans leurs berceaux. Elle-même allait se retirer dans le cabinet qui lui était réservé ; mais Ségand lui dit d'une voix qu'elle n'avait jamais entendue retentir si de près à son oreille :

—Reste avec nous, Véronique.

Alors il fallut que tour à tour, la petite bossue et Victoire recommençassent l'histoire du voyage de Melun à Paris, puis de l'installation dans un misérable grenier. Parfois, Victoire interrompait sa fille, afin de donner à celle que l'on avait si longtemps méconnue, des louanges qui la faisaient rougir mais qui lui dilataient le cœur.

La mère la montra travaillant le jour et la nuit pour donner du pain à la nichée ; ensuite elle raconta comment l'enfant, en se précipitant sous les roues d'une voiture, afin de sauver un de ses frères, avait été rapportée comme morte. Toutes les améliorations survenues dans la situation des pauvres gens étaient donc l'œuvre de Polichinelle. Sans son courage, sans sa blessure, Mlle. de Montgrand n'aurait point franchi le seuil de ces affligés, peut-être Posquères lui-même eût-il toujours ignoré qu'il avait pour voisins, des gens tombés du malheur dans la misère. Oui, tous les adoucissements, toutes les consolations tombaient des mains de la petite disgraciée, de celle à qui l'on avait jeté la raillerie et l'insulte au visage, de celle que l'on avait foulée aux pieds sans remords et sans pitié !

Oh ! combien à cette heure, Victoire et Ségand comprenaient leur injustice ! Quel regret faisaient monter des larmes dans leurs yeux ! Avec quel amour ils attiraient tour à tour dans leurs bras, celle qui avait été l'ange gardien des jours d'épreuve ! Quant à elle, la petite bossue, la joie qui lui emplissait le cœur lui faisait presque mal. Elle n'avait qu'une crainte, celle de ne pouvoir s'accoutumer à la vie nouvelle qui lui était faite. Serrant à deux mains sa poitrine frêle, elle laissait rouler dans ses yeux de douces larmes que les baisers de sa mère étanchaient. Elle souriait cependant à travers ses pleurs, et rien ne pouvait être plus doux que ce sourire mouillé, ce sourire d'enfant radieux, ressemblant au sourire d'un ange.

Enfin Ségand se leva grave, presque solennel :

Il s'agenouilla près du lit de sa femme, à côté de sa fille, et d'une voix lente, car peut-être faisait-il un dernier effort pour retrouver les mots de la prière, il commença :

—*Notre père. . .* Vous avez remplacé celui que l'injustice des hommes ou plutôt leur erreur enlevait à ses enfants, et vous avez eu pitié des orphelins, comme vous gardez aux passionnés des oiseaux sans nid. . . . *Qui êtes aux cieux. . .* Oui vous réglez là-haut, dans l'im-

mentité, dans la gloire, mais la plénitude de votre puissance ne vous fait point oublier vos pauvres créatures, et c'est à vos côtés que vous leur ménager une place... *Que votre nom soit sanctifié* par ceux qui sont dans l'allégresse et par ceux qui souffrent en unissant leurs épreuves à votre croix divine. Que les hymnes des séraphins arrivent jusqu'à vous, en même temps que les pleurs des opprimés... *Que votre règne arrive!* Votre règne de réinhabitation, de foi et d'amour... *Que votre volonté soit faite!* Vous m'avez éprouvé et rendu devant les hommes le dernier des êtres. Je ne me révolte point contre l'épreuve. Vous étiez le maître de m'humilier, pour me rapprocher davantage de vous. *Que sur la terre comme au ciel les saints, les anges et les hommes vous obéissent sans murmure...* *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* Aujourd'hui et tous les jours Seigneur, le pain des enfants et le pain de l'âme, la nourriture du corps et la lumière de l'esprit... *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons...*

Ségand s'arrêta; puis, après une minute de silence, il murmura :

— Je ne puis pas, non, je ne puis pas encore pardonner à l'assassin de maître Refus, au voleur de la fortune du comte de Montgrand.

Victoire et Polichinelle baisserent la tête en ajoutant à voix basse les mots de la prière que Ségand refusait de prononcer.

(A continuer.)

LA VOCATION.

Sur le berceau de son enfant, une mère fait bien des rêves. Que de choses elle lui donnerait, si elle en avait le pouvoir! Et elle souffre déjà, au milieu de sa joie, d'être impuissante à réaliser de suite ses désirs.

Combien de mères, dans leurs vœux, ne songent qu'à des biens peu durables et souvent dangereux : la fortune, les honneurs, le bonheur de cette courte vie... Une seule chose cependant est nécessaire pour la félicité en ce monde et en l'autre de l'être frère qu'elles chérissent et qui deviendra un être libre : l'armement pour la lutte de l'existence et la conquête du ciel.

Contrarier une vocation est une grande faute. La vocation, c'est l'appel de Dieu qui a le droit de dire à son serviteur : Viens ici et va là.

L'ambition n'y trouve même pas son compte et ses plans sont vains. Un homme qu'on lance

dans une autre voie que celle qui lui était destinée et vers laquelle il se sentait intérieurement appelé, ne sera jamais qu'un déclassé et par conséquent un être inutile. Bien plus, il ne fera que nuire à l'harmonie sociale. Nous avons tous notre place marquée. Hors de cette place nous ne faisons plus que végéter, comme la plante des bois qu'on met en plein soleil, et la fleur qui a besoin de lumière que l'on cache à l'ombre.

Il y a beaucoup de genres de succès. Partout on peut arriver à jeter un certain éclat. Mais Dieu ne récompense qu'un succès : celui de nos efforts, de nos luttes, celui qui nous rend maîtres de nous-mêmes et affranchit en nous la vertu de l'étreinte des passions.

Parmi les difficultés que nous rencontrons sur notre route, ce n'est pas la plus petite. La raison doit livrer de rudes combats pour dominer. Le cœur a de durs assauts à soutenir pour s'épurer. Mais cette victoire est la seule qui soit exigée de nous. Les autres, brillantes ou non, ne pèseront pas dans la balance, au jour où chacun recevra ce qui lui est dû.

Quand dans sa jeunesse l'homme, exposé à tant de périls, a perdu la foi, que lui reste-t-il pour traverser la vie? Désarmé, que peut-il faire contre tant d'ennemis visibles et invisibles? Le doute est un mauvais compagnon de route. Il ferme la porte à toutes les vérités et il l'ouvre à toutes les erreurs qui se présentent. Il n'y a pas de sceptique absolu. Qui ne croit pas à l'Évangile, croira aux histoires de revenants : et qui mange gras le vendredi évitera de voyager ce jour-là. L'impie a toujours de petites faiblesses.

BALBK.



Souvenirs.

LE JOURNAL
D'UNE
FEMME DE CINQUANTE ANS,

PAR
MADAME MATHILDE BOURDON.

(Suite et Fin.)

XVII.

La bénédiction céleste repose sur les berceaux. Cette parole que la religion affirme et qui, à force d'être vraie, est devenue vulgaire, se réalisa pour moi avec une plénitude qui, à l'heure qu'il est, après tant d'années écoulées, me remplit le cœur de joie et de reconnaissance.

J'ai lu, j'ai relu ce que les poètes ont dit du charme de l'enfance, et toujours il me semblait que ces odes, que ces hymnes, que ces élégies s'appliquaient à Valentine, tant je la trouvais pure, innocente et charmante. Entre son père et moi, elle fut le lien par excellence : je n'étais plus la seconde femme, la demoiselle de compagnie élevée au rang d'épouse, j'étais la mère de Valentine. Elle m'unît à Antoinette, qui s'était prise d'une vive et soudaine affection pour sa sœur (elle ne la nommait jamais autrement) et qui me pardonnait d'être sa belle-mère, puisque j'étais la vraie et propre mère de Valentine. Elle aimait à la tenir dans ses bras, à l'habiller, à la servir, et volontiers je lui faisais le sacrifice de ces premiers soins que toute mère rend avec tant de joie à son enfant ; nous ne nous quittions presque pas, et mon mari avait l'air heureux et touché quand il nous trouvait réunies toutes les trois, et qu'il entendait Antoinette lui dire : — Valentine me connaît très-bien, papa. elle me suit des yeux ; ou : Valentine essaie de parler, elle a dit *toi, toi*, en me regardant ; vois, papa, comme je la fais bien jouer ; elle rit ! Veux-tu venir avec moi, enfant chérie ?

Hector me regardait alors avec un sentiment de béatitude. Il aimait tant la paix ! comment n'aurait-il pas aimé l'enfant, messagère de paix, qui rapprochait sa fille et sa femme, et qui remplaçait au foyer, par des jeux et des caresses, l'attitude glacée, les mornes paroles des jours d'autrefois. Il embrassait les deux sœurs, il serrait la main à la mère, et il était heureux.

Les deux frères furent moins faciles à gagner. Joseph affectait envers cette petite enfant une souveraine indifférence, il ne la regardait pas, il ne lui parlait jamais, encore moins la caressait-il ! Il l'éloignait de son chemin par un geste qui me faisait froid. Et pourtant, l'enfant lui témoignait une préférence évidente ; elle le cherchait, l'appelait, lui tendait les bras ; il répondait peu ou point à ses innocentes provocations et ne se lassait pas plus de son indifférence que Valentine de son amitié. Il fallut au moins deux ans pour que cette couche de glace commençât à se fondre....

Elle avait deux ans, ma fille, elle marchait un peu, mais elle était craintive et les grands espaces lui faisaient peur. Un jour, elle vit, au bout de la longue pelouse, son père qui s'approchait en lui montrant une poupée ; elle fit un pas, hésita, fit un second pas en trébuchant un peu, et, se tournant vers Joseph, elle lui dit d'une petite voix assurée et qui ne pouvait rencontrer de refus :

— Portez-moi, mon grand frère !

Il obéit, et il fut subjugué, autant qu'il pouvait l'être.

Henri, lui, se trouvait dans la passe difficile qui mène de l'adolescence à la jeunesse ; il était fort préoccupé de lui, de son avenir, de ses études, de ses amusements ; mais, lorsqu'il avait un moment pour sortir de ces sujets intéressants, il s'amusait de Valentine, la faisait sauter et la déclarait la plus aimable des enfants, parce qu'elle ne criait pas, et que ses joues étaient toujours nettes et ses mains propres et blanches.

Antoinette trouvait ces éloges un peu bien réalistes, et comme, à ses heures perdues, le soir, à sa fenêtre, quand la lune se levait derrière les grands bois, elle rimait volontiers, Valentine eut les honneurs d'un rondeau qui commençait ainsi :

Ange d'innocence et de paix,
Toi du bonheur charmante image,
Enfant du ciel qui, sur tes traits,
Porte le noble et doux langage
D'un ange d'amour et de paix !....

Ces vers me touchèrent, quoique, sans doute, on les eût trouvés bien faibles au concours des Jeux floraux, mais j'aimais en Antoinette la pensée qui les avait inspirés, plutôt que le petit talent qui lui avait permis de les faire.

Ce charme qu'exerçait ma Valentine fut durable ; il subsista après les années riantes de la première enfance, il survécut à ces moments où le rire, la parole, le premier pas de l'enfance sont un événement pour la famille entière ; elle continua, cette enfant bien-aimée, à « traîner les cœurs après soi. »

Et pourquoi cette puissance ? elle n'était pas

un enfant prodige; ses progrès furent lents, quoique solides; elle avait plus de raison que d'esprit à proprement parler; on ne pouvait citer d'elle ni traits, ni réplique; sa figure même n'attirait pas le regard; elle n'avait de beau que son teint de camélia rose et ses longs cils courbés: où était donc le charme, où était le talisman? Ce charme, ce talisman résidaient dans son cœur et dans sa bonté; elle était, dès ses premiers ans, si parfaitement bonne, si sympathique aux peines d'autrui, si peu occupée d'elle-même, qu'il était impossible qu'on ne l'aimât point, et que les têtes les plus rebelles ne fléchissent pas sous ce sceptre doux et léger.

La force la plus forte,
C'est un cœur innocent!

et la consolation la plus efficace, c'est une âme ignorante qui compatit aux peines qu'elle ne connaît pas. Antoinette en fit l'expérience; elle avait des chagrins: son pauvre cœur s'était donné à qui ne le demandait pas, et cet amour mal placé, inconnu, dédaigné, exerça sur toute sa vie une triste influence. Elle ne voulut pas se marier, et, durant ces années pénibles, où elle sentit cruellement son cœur blessé, Valentine fut sa consolatrice et son ange gardien. Elle la distrait, l'égayait, la rassérénait, et une heure passée avec Valentine à jouer ou à causer faisait plus de bien à la sœur aînée que les plus sages remontrances, les plus éloquents sermons, ou les déductions les plus philosophiques sur le néant des passions.

Henri eut aussi à se louer d'elle: hélas! nous n'avions pas beaucoup à nous louer de lui, et ses débuts dans la vie indépendante, dans la vie de jeune homme, avaient contristé son père. Après bien des caravanes où il avait laissé tomber sur les chemins, — ici, l'or de sa bourse, — là, les années de son temps, — plus loin, quelques bribes de sa bonne renommée, il était revenu chez nous, « trainant l'aile et traînant le pied, » et Hector, qui tant de fois déjà avait pardonné, ne pouvait se décider à pardonner encore; — car pardonner c'était espérer aux promesses, c'était avoir foi dans l'avenir, et il n'avait plus, en ce qui regardait son fils, ni espoir ni croyance.

Le pauvre Henri, sincèrement repentant, tentait de persuader son père, mais combien de fois déjà ces mêmes protestations n'avaient-elles pas retenti aux mêmes oreilles? combien de fois ces mêmes promesses n'avaient-elles pas ému, sans que la réparation généreuse et l'efficace repentir les eussent suivies?

Henri plaidait donc sa cause sans réussir, et vraiment, son visage désolé plaidait aussi pour lui: Valentine, à qui personne ne songeait et qui jouait dans un coin de la chambre, regarda

tout à coup son frère, et, en voyant ce front pâle, ce regard suppliant et découragé, son bon petit cœur s'émut, elle courut à son père, sauta sur ses genoux, l'embrassa quoiqu'il fit résistance, et lui dit: « Papa, ne gronde pas Henri! il ne le fera plus!

— Non, jamais plus! — ajouta Henri en se jetant à genoux auprès de son père, et en enlaçant dans ses bras l'enfant et le père. — Pardon, encore une fois, mon père, et vous n'aurez plus à me pardonner! »

Hector céda: nous fûmes tous heureux, et Henri ne fit pas mentir le « jamais plus! » de sa petite sœur. Depuis ce moment, elle eut en lui un chevalier fidèle, conquis par sa bonté.

Si elle était un bien, une bénédiction pour les autres, que n'était-elle pas pour moi? Elle était tout, le bonheur des autres bonheurs, le dédommagement du passé, l'espoir brillant de l'avenir, le repos et le rayon du présent. Je vieillissais, le temps fuyait, il m'enlevait ma jeunesse, mais il lui donnait à elle, et je la voyais, dans les années futures, femme heureuse et mère d'une autre Valentine. Que de rêves!

Les mères, eussent-elles passé sous toutes les fourches caudines du malheur, n'admettent jamais que l'horizon de leur enfant puisse être assombri; elles changent, pour ce qu'elles aiment, les lois inflexibles du sort, et se font une singulière et touchante illusion sur l'avenir réservé à leur fils, à leur fille... J'étais mère, je rêvais, mais mes rêves aboutissaient toujours au même point: l'union de Valentine avec mon neveu André. Je reliais ainsi en un même faisceau toutes les affections de ma vie...

XVIII.

Beaucoup d'années s'étaient passées, beaucoup de choses avaient changé autour de nous, mais notre tranquille intérieur était demeuré le même. Voici le tableau que je retrouve dans mes souvenirs: Hector a des cheveux blancs et des lunettes; j'ai des cheveux gris, je ne lis plus qu'avec un binocle; heureusement nos cœurs n'ont pas vieilli et nous nous aimons mieux peut-être qu'aux premiers jours. Antoinette a vieilli avec nous, un peu mélancolique, un peu repliée sur elle-même, mais bonne, obligeante et pieuse. Joseph est marié à Paris; nous le voyons peu: ses affaires le retiennent. Henri est marié aussi, et, devenu l'associé de son père, il est notre visiteur de toutes les heures; et sa femme et ses enfants, nos commensaux habituels. Le charme, la bénédiction de notre demeure, c'est Valentine. Elle a vingt ans; elle n'est pas plus jolie qu'autrefois, mais combien sa grâce, écho de

son âme, la rend agréable et touchante ! C'est la grâce, telle que la comprennent les gens pieux, telle que l'explique l'enseignement de l'Eglise : l'horreur du mal, l'amour du bien, la paix avec soi-même, l'intimité avec le bon Dieu par la prière. Oui, c'était cette grâce divine qui rayonnait sur le front de ma fille, qui donnait à son regard tant de pureté, tant de suavité à sa parole, tant de modestie à son geste, tant de sérénité à tout son être ; grâce précieuse, reçue au baptême et fidèlement gardée dans le vase clos de son âme ! Elle avait vingt ans, et quoiqu'elle nous parût presque trop élevée et trop parfaite pour l'homme, quel qu'il fût, à qui nous aurions voulu la donner, nous ne pensions qu'à la marier et à revivre par elle. Nous lui voulions un appui, un protecteur pour ce temps où nous ne serions plus avec elle. Je pensais toujours à André, qui, grâce à ses propres efforts et à la protection de mon mari, était devenu un ingénieur plein d'avenir. C'était là mon rêve et le cher désir de mon âme. Antoinette, son père, nos parents, nos amis proposaient tous leur prétendant. Seule, Valentine semblait ne pas songer à l'avenir : elle était toute à nous et à ses pauvres, car, à côté des affections de la famille, si profondes dans son âme, s'était développé l'amour ardent pour les misérables et les petits. Elle m'initiait à cette science que je n'avais guère connue ; elle y faisait participer Antoinette, et leur père à toutes deux devenait leur aide de camp ; il ne leur refusait jamais ni une aumône, ni une démarche. J'admirais la charité ingénieuse, persévérante et joyeuse, qui animait ma fille, et, me reportant en arrière, vers les années de ma jeunesse, je me disais : — Elle est bien meilleure que moi. J'étais, à son âge, une fille de la terre, préoccupée seulement des biens d'ici-bas, tandis que Valentine ressemble à ces anges qui, en faisant le bien près de nous, voient sans cesse la face du Père céleste.

J'étais mère orgueilleuse et heureuse, et je ne voyais point où tendaient les pas de Valentine.

Elle s'expliqua enfin. Nous lui avions proposé plusieurs partis : son cousin André, qui lui était tendrement attaché, d'autres jeunes gens, tous aimables et dignes d'estime ; elle répondit toujours par un refus, mais enfin, pressée de questions par son père, elle lui dit :

— Ce n'est pas là ma vocation.

Ce mot nous éclaira en nous déchirant. Chacun de nous, tour à tour, voulut lutter contre elle avec toutes les armes de la tendresse et de la raison humaine. Elle répondait à notre amour avec plus d'affection que jamais, mais la gravité de l'épouse de Jésus-Christ, de

la servante des pauvres, respirait déjà dans ses paroles :

— Pour quelques-uns, dit-elle un jour à Antoinette, les conseils évangéliques sont de véritables commandements. Quand Dieu donne à une âme une perception si claire des dangers du monde, un mépris si sincère des richesses et des plaisirs, un désir si vif de le servir. Lui seul, ne serait-elle pas à la fois imprudente et ingrate en négligeant ces avances divines ? Ces sentiments, Dieu me les fait éprouver avec tant de suite et de force que je ne puis leur résister. Il faut que j'aille où Dieu me veut, et, en repoussant ce que le monde chérit, je dirai encore : « Mon partage est admirable ! » Ne me retiens pas, chère Antoinette, tu me veux heureuse ? eh bien ! le bonheur pour moi n'est que là ! »

Lorsqu'elle parlait, elle nous persuadait, et moi, en particulier, je ne pouvais échapper à son charme. Oh ! comme elle me désabusait de ces biens, de ces richesses que j'avais trop aimés et qu'elle repoussait avec un si généreux dédain ! J'étais déjà décidée à cet immense sacrifice que mon mari et Antoinette luttaient encore ; mais la fiancée du Christ l'emporta, et nous la conduisîmes nous-mêmes, belle, charmante, triomphante, dans l'hôpital où elle voulait servir les pauvres pour toujours. Nous avons assisté à sa prise d'habit, nous avons entendu sa voix chérie émettre les vœux solennels, nous l'avons vue au chevet de ses malades, toujours gaie et courageuse, toujours aimante pour nous comme autrefois... Sans doute, elle a beaucoup prié, elle prie encore beaucoup pour nous, car cet amour de Dieu et des pauvres, qui brûlait si ardent dans son cœur, il semble qu'elle nous en ait transmis une étincelle. Mon mari est plein d'une ferveur croissante, Antoinette a oublié ses peines dans les labeurs d'une active charité, et moi, Dieu me fait comprendre au soir de ma vie ce que je n'avais pas su au matin : que tous les trésors de la terre ne sont dignes d'estime que lorsqu'ils servent à acheter le ciel, et que sortir de soi-même pour se donner aux malheureux est le meilleur moyen d'avoir un peu de joie durable, même ici-bas.



Apologétique.

ECLAIRCISSEMENTS

TOUCHANT LA

VÉRITÉ HISTORIQUE

SUR LES

*Causes ou Raisons dont se servent
les hérétiques pour combattre
l'Église.*

(Suite et Fin.)

X.—Reaction contre le progrès de la civilisation.

OBJECTION.—*L'Église, dit-on, est ennemie du progrès et de la civilisation.*

RÉPONSE.—L'Église n'est ennemie que du vice et de la barbarie, déguisés sous le nom de civilisation et de progrès; toujours elle favorisa le vrai progrès, la civilisation véritable.

Eclairée par la lumière de la vérité, l'Église distingue le vrai du faux, le véritable progrès de celui qui n'en a que l'apparence et le nom. Ce qu'on est convenu d'appeler progrès, c'est-à-dire ce mouvement, ce perfectionnement social qui ne s'occupe que du bien-être matériel, qui flatte les passions et les convoitises aux dépens des mœurs et du salut de l'âme, n'est aux yeux de l'Église qu'un progrès menteur.

En effet, *que faut-il entendre par progrès et par civilisation? et quel est à cet égard l'influence de l'Église?*

1° Le progrès social, opposé à la décadence sociale, quand on emploie ce mot isolément, signifie à peu près la même chose que la civilisation, ou le progrès de la civilisation.—Or, la civilisation est la perfection plus ou moins avancée de la vie sociale parmi les hommes, tant sous le rapport moral et intellectuel, que sous le rapport matériel.

Comme on le voit, la civilisation comprend un double élément, l'élément moral et l'élément matériel; de là, la distinction de civilisation morale et de civilisation matérielle. La première consiste dans les bonnes mœurs, les sciences et les beaux-arts; la seconde, dans la richesse, les arts mécaniques et l'industrie.

La civilisation parfaite se compose de ces deux parties, comme la nature humaine se compose de l'âme et du corps. Et de même

que le corps est subordonné à l'âme comme à la plus noble partie de l'homme; ainsi, dans la civilisation, l'élément matériel doit être subordonné à l'élément moral, qui est l'âme de la société humaine.

Si cette subordination existe, elle produit le vrai bonheur des peuples pour le temps et pour l'éternité; c'est-à-dire, tout le bonheur possible en ce monde, et le bonheur parfait en l'autre.

Si l'élément matériel prédomine, il a pour résultat le luxe, le sensualisme, l'esprit de désordre et de révolution. Nous le voyons de nos jours; la prépondérance de la civilisation matérielle a porté le plus grand préjudice à la civilisation morale, et, par suite, au vrai bonheur des peuples.

2° L'Église veut la civilisation complète et en embrasse les deux parties: elle veille à la conservation, elle travaille au progrès de l'une et de l'autre, mais avec discrétion et sagesse. Ses premiers soins sont donnés à la partie la plus précieuse: aux bonnes mœurs, à la justice et au droit. Elle veut que les peuples jouissent de la prospérité et de l'abondance; mais avant tout, de la justice et de la vertu: elle sait que la société sera toujours assez prospère et assez riche, pourvu qu'elle soit assez morale.

Elle met donc au premier rang le maintien de la sainte religion, seule gardienne des bonnes mœurs. En effet, il n'y a pas plus de morale sans religion, qu'il n'y a d'ordre public sans gouvernement.

Qu'arrive-t-il quand on ne suit pas cette règle de l'Église et qu'on écarte l'élément moral et religieux, pour ne conserver qu'une civilisation toute matérielle? Les peuples alors ont des richesses et des arts mécaniques, sans avoir des principes de mœurs et de droit pour en faire bon usage; ils n'agissent plus par le noble motif du devoir, mais par l'instinct de l'intérêt et du plaisir. Le devoir, ce grand et sublime mot, ne dit plus rien aux âmes: elles ne comprennent que le plaisir, et ne cherchent plus que des satisfactions animales, plongées qu'elles sont dans le sensualisme.—Alors, quand les hommes sont devenus insatiables de jouissances, ne veulent-ils pas s'en procurer à tout prix? n'ont-ils pas recours à toutes les injustices, à toutes les révolutions, aux guerres les plus féroces? Les désastres récents de la France n'en sont-ils pas une preuve frappante? À quoi servent alors tous les progrès matériels et les arts les plus ingénieux, si ce n'est à multiplier, comme on l'a vu, les massacres et les ravages; puisqu'ils sont mis au service de la force, qui doit tout décider, quand on n'écoute plus la justice ni le droit?

C'est ce qu'on appelle une barbarie civilisée, une société, où toutes les ressources de la civili-

sation matérielle sont au service des passions.

Que faut-il conclure ? Evidemment que cette fausse civilisation tend au malheur et à la ruine de la société ; tandis qu'au contraire, la civilisation telle que l'Eglise l'entend, fait le bonheur des peuples, et qu'elle seule est la civilisation véritable, le vrai progrès.

XI.—L'Encyclique et le Syllabus, ou condamnation du libéralisme et des libertés modernes.

OBJECTION.—L'Eglise, dit-on, n'est pas à la hauteur des temps actuels : elle se met en opposition avec la société contemporaine : elle se déclare ennemie du libéralisme et des libertés modernes : témoin l'Encyclique de Grégoire XVI (1) et le Syllabus de Pie IX (2).

RÉPONSE.—Parlons d'abord du libéralisme, nous viendrons ensuite aux libertés modernes.

1° On objecte que l'Eglise est ennemie du libéralisme.

L'Eglise est ennemie de tout ce qui est erroné, vicieux et funeste à l'homme. Or, si le libéralisme que l'Eglise condamne (3), a ces tristes caractères, dira-t-on que l'Eglise a tort de le repousser, d'en être l'ennemie irréconciliable ?

Nous disons *le libéralisme que l'Eglise condamne*, parce que sous le terme abstrait de *libéralisme*, on n'entend que trop souvent des notions tout à fait hétérogènes. Ainsi, on appelle *libéralisme*, par opposition au *conservatisme*, les partis politiques et les systèmes économiques favorables, comme en Angleterre, à la liberté commerciale, industrielle ou civile. On appelle encore *libéralisme*, par rapport à *absolutisme*, les systèmes de gouvernement où le pouvoir du souverain est limité par une constitution. On donne en particulier ce nom à des constitutions politiques qui, ne réalisant pas l'idéal des théories catholiques, ne prescrivent pas tout le bien qu'un système politique parfait se propose, et ne défendent pas tout le mal que la loi divine positive condamne : ce qui ne les empêche pas d'être relativement bonnes ; aussi les chefs de l'Eglise ont déclaré

(1) C'est l'Encyclique *Mirari vos*, du 15 août 1854.

(2) C'est le Syllabus ou la liste de 80 propositions condamnées, annexées à l'encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864.

(3) Voici les deux dernières propositions condamnées par le Syllabus : LXXIX. Il est faux que la liberté civile de tous les cultes, et que le plein pouvoir laissé à tous de manifester ouvertement et publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions, jettent plus facilement les peuples dans la corruption des mœurs et de l'esprit, et propagent la peste de l'indifférentisme.—LXXX. Le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne.

plusieurs fois que leur intention n'était nullement de condamner ces constitutions, intrinsèquement imparfaites, mais légitimement introduites.

Il nous est impossible de faire une énumération complète de tout ce qui, à tort ou à raison, s'est intitulé *libéralisme*. Ce qu'il nous importe de connaître, c'est le libéralisme condamné par l'Eglise.

Ce libéralisme est un système politique, une doctrine sociale, ou, si l'on veut, une doctrine morale appliquée au gouvernement des États, dont voici le principe ou la formule sommaire : *Rationalisme ou plutôt athéisme de l'État, consistant à exclure du gouvernement civil toute influence religieuse, surtout l'influence de la vraie religion, de l'Eglise de Jésus-Christ.*

Autres formules équivalentes : *Séparation de l'Eglise et de l'État.—Indépendance absolue de l'État vis-à-vis de l'Eglise*, dans le sens d'oppression de l'Eglise par l'État. Selon ce libéralisme, en effet, l'État doit se conduire comme si l'Eglise n'existait pas ; il usurpera donc nécessairement ses droits, de même qu'un propriétaire, qui agirait à l'égard d'un propriétaire voisin comme si le droit de celui-ci n'existait pas, serait sans cesse injuste à son égard.

Le principe libéral peut encore s'énoncer ainsi : *En tout ce qui est législation et administration civile, l'homme ne doit tenir aucun compte, ni de l'Eglise, ni de Jésus-Christ.*

Ces diverses formules sont les principes avoués des organes du libéralisme, ou du moins, le résumé de leur langage habituel, langage qui ne correspond que trop à leurs actes. Plus d'une fois l'*Indépendance belge* a déclaré, que *le libéralisme est la guerre à l'Eglise, ou qu'il n'est rien* ; la *Discussion* a dit, qu'elle *fera sans cesse la guerre à l'Eglise* et qu'elle *soutiendra toujours tous ses ennemis*.—Ces *guerre à l'Eglise* n'est pas restreinte au domaine politique : ce qui ne serait ni logique, ni possible. En effet, si l'on peut mépriser l'Eglise quand elle impose des devoirs publics, pourquoi faudrait-il lui obéir quand elle prescrit des devoirs privés ? L'hostilité contre l'Eglise s'étend donc nécessairement à tout ce qui touche l'Eglise et la révélation chrétienne : en sorte que le libéralisme se rencontre bientôt avec le *rationalisme* ou la *libre pensée*. De là encore la formule, admise par la presse libérale : *Le libéralisme est la libre-pensée ou il n'est rien* ; et la déclaration de la *Revue de Belgique*, déclaration qui est la conséquence pratique de la précédente formule : *Nul ne peut être à la fois libéral en politique et catholique en religion.*

I—Il n'est pas difficile de voir, que ce libéralisme est justement condamné par l'Eglise :

car, est-il nécessaire de le dire ? il est faux, impie et désastreux pour la société.

1°. Il est faux, puisqu'il est contraire à la raison, et à la parole positive de Jésus-Christ, législateur suprême.—La raison nous dit, que la société humaine doit être religieuse, par conséquent, que le principe et le gouvernement doivent protéger les intérêts religieux de la société.—Jésus-Christ, en rendant le baptême obligatoire pour l'humanité entière (1), veut évidemment que la société soit chrétienne ; par conséquent, les princes, chefs de la société, doivent protéger les intérêts de la religion chrétienne, de la vraie Eglise de Jésus-Christ (2).

Or, le libéralisme contredit cette parole de la raison et cette parole de Jésus-Christ ; donc le libéralisme est faux dans son principe.

2°. De plus, ce principe est *impie* : car il tend à détruire la religion et le sens religieux des peuples ; il établit comme un droit naturel, comme un bien désirable la promiscuité des cultes, et cet indifférentisme monstrueux des doctrines dont nous avons montré plus haut l'impicité.

3°. Ce principe est *désastreux pour la société* : parce qu'une société sans religion est une société sans mœurs, sans principes de justice, d'ordre et de droit, livrée en proie aux caprices du plus fort, au tumulte des mauvaises passions, à la révolution et à tous les désordres.

Donc le libéralisme, que nous avons décrit, est aussi funeste à la société qu'il est faux et impie en lui-même : donc, en le combattant, l'Eglise se montre la vraie protectrice de la société et des peuples.

II—Quant aux libertés modernes, qui se rattachent au principe libéral, il faut d'abord nous rappeler ce qui a été dit plus haut à l'occasion de la *tolérance civile*. Ces libertés inscrites dans les lois, comme elles le sont en Belgique, constituent la dite tolérance, et l'on comprend qu'une telle législation puisse être permise *en pratique*, à cause des circonstances politiques qui l'exigent. Nous prenons ici la question au point de vue purement théorique.

Que sont, en principe et au point de vue du droit, les libertés dites modernes ?

Ne craignons pas de le dire nettement, les fameuses libertés, telles que les entendent nos libéraux rationalistes, ne sont autre chose qu'une effroyable licence, et l'impunité accordée à toutes les erreurs, et par cela même à tous les vices. S'il y a là une liberté, n'est-ce pas la liberté du désordre et de la corruption sociale ?

En effet, ces libertés dites modernes constituent une loi qu'on peut formuler ainsi : Les

doctrines sont libres, quelles qu'elles soient, fussent-elles même subversives de la morale, de l'ordre et de la religion : pourvu que la tranquillité publique ne soit pas réellement troublée. Il est permis de les propager par la presse et le journalisme, par l'enseignement et le théâtre, par les fausses religions, par les sociétés secrètes et notoirement perniciosuses ; il est permis de répandre dans les esprits les semences de tous désordres : pourvu qu'en réalité l'ordre public soit extérieurement respecté.

Que dire d'une telle loi, sinon qu'elle est contraire à toute raison et à tout droit : au droit naturel, au droit divin, et aux principes les plus élémentaires d'ordre public ?

Pour justifier le système de ces libertés licencieuses, on dit que la loi et le gouvernement doivent se borner à maintenir l'ordre dans la société, et à protéger les biens des citoyens.

Voici la réponse : le rôle du gouvernement se borne, en effet, au maintien de l'ordre : car l'autorité civile est établie de Dieu pour sauvegarder et défendre l'ordre dans la société humaine (1) ; mais *l'ordre tout entier*. Or, l'ordre comprend non seulement le droit de propriété, le droit de tranquillité et d'inviolabilité personnelle, mais encore *le droit de posséder la vérité et la vertu*. Si l'Etat doit défendre la propriété des citoyens contre le vol et leur vie contre les agresseurs du dehors et du dedans, il doit également, dans la mesure d'une *possibilité morale*, protéger contre l'erreur et la corruption leurs biens intellectuels et moraux, qui sont beaucoup plus précieux. Qu'est-ce à dire, sinon que l'Etat doit protéger les vrais principes d'ordre, les vraies doctrines religieuses et morales : qu'il doit les défendre contre les scandales publics de la presse, de l'enseignement, du théâtre et de toutes les sociétés perniciosuses ?

Voilà le droit naturel que confirme le droit divin. Donc les libertés dites modernes, et le libéralisme qui les patronne, sont en opposition avec le droit naturel, le droit divin et les vrais principes d'ordre public.

L'expérience ne vient que trop à l'appui de cette conclusion. Les libertés susdites ont régné en France depuis la fin du siècle dernier : toutes les erreurs, toutes les impiétés, toutes les corruptions, librement propagées par l'enseignement, la presse, le théâtre, les loges maçonniques, ont ruiné l'intelligence et le cœur de cette noble nation, tout en lui laissant un faux dehors de prospérité et de puissance. Une secousse est venue. la guerre franco-prus-

(1) Annoncez l'Evangile à toute créature. Qui-conque croira et recevra le baptême sera sauvé ; qui-conque ne croira pas sera condamné. (Marc xvi, 16.)

(2) Voir ce qui a été dit plus haut.

(1) Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu : c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre. Le prince est le ministre de Dieu pour le bien, et pour exécuter sa vengeance, en punissant celui qui fait le mal. (S. Paul aux Rom. chap. XIII.)

sienne a éclaté, et elle a produit l'effondrement social dont nous sommes les témoins.

Voilà les fruits de la licence moderne : voilà les maux que l'Eglise veut épargner à la société en combattant cette licence et ce libéralisme (1) par la publication du Syllabus. Les erreurs résumées dans ce document ont été appelées avec raison *les articles du code de la révolution cosmopolite* : ce sont en effet des doctrines révolutionnaires énoncées sous toutes les formes, et propres à ruiner la société humaine de fond en comble. Plût à Dieu que la condamnation prononcée par l'Eglise fût assez puissante pour étouffer ces germes de mort et de dissolution sociale.

(1) Nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer ici, que le libéralisme est intimement lié à la franc-maçonnerie, qu'il adopte les principes et se fait le servile instrument de cette secte impie, tant de fois condamnée par l'Eglise. (Voir Labis, *Le libéralisme, la franc-maçonnerie et l'Eglise catholique*, Bruxelles, Devaux, 1870.)

MEDITATIONS.

Pauvre Fleur! Pauvre Cœur!

I.

Elle est là, depuis hier, oubliée dans cette urne d'eau limpide.

Sa corolle trop épanouie s'effeuille, le velouté de sa couleur commence à disparaître, et sa tige devenue molle, ne peut plus la soutenir.

Pauvre fleur! tu as glissé doucement dans ce vase où je ne voulais que tremper ta tige pour te donner plus de vigueur.... Ah! l'eau, quelque pauvre qu'elle soit, n'est pas ton élément, c'est l'air, c'est le soleil, c'est la terre humide de rosée qu'il te faut!

Pauvre cœur! tu me demandes d'accueillir ces pensées dont le murmure et l'innocence factices sont venues t'éblouir.

Elles sont pures, dis-tu, douces, gracieuses, attrayantes.... Non, non! ces enchanteresses te berceraient dans de molles rêveries.... et quand viendrait l'heure du devoir tu te trouverais sans force et sans dévouement!

Pauvre cœur, sois moins ému pour rester plus fort.

L'apostolat en famille.

I.

Petite feuille, glissez aujourd'hui, glissez silencieuses dans la chambre de la jeune fille, et placez-vous devant l'image de sa première communion où fleurit encore, comme à ce jour béni, la blanche couronne qui lui rappelle son innocence et où elle vient s'agenouiller chaque matin.

Là, tout bas, afin que même sa mère ne puisse les entendre, murmurez ces mots : *Expiation, Sacrifice!*

Ces mots ont des mystères que, seules, peuvent comprendre ces âmes innocentes pour qui la communion presque quotidienne est un besoin aussi pressant que le repos de chaque jour, et qui sont mal à l'aise au milieu de tout ce que le monde appelle *luxure*, quand, autour d'elles, elles ne sentent pas Dieu.

II.

L'expiation et le *sacrifice*, ce rêve de toute âme d'élite, c'est le pacte fait entre Dieu et l'âme par lequel l'âme s'engage à prendre sur elle tous les châtimens mérités par une autre âme,—et Dieu s'engage à son tour à annoncer cette âme tant aimée au repentir, aux larmes et à l'amour.

L'expiation et le *sacrifice*, c'est le don généreux que fait une âme de toutes les heures d'une vie qui pourrait être longue encore et qui se présente avec de gracieux sourires et de fraîches espérances, pour racheter les heures qu'une autre âme a volées à Dieu ou pour prolonger des jours utiles à l'Eglise.

L'expiation et le *sacrifice*, c'est le renoncement sur la terre à sa part de joies pures, de doux bonheur, d'affectueuses tendresses pour payer les joies coupables et les bonheurs peut-être criminels d'une autre âme qui nous est chère et que nous voulons mener au ciel.

III.

Qu'elle sera donc la reconnaissance que chacun de nous éprouvera, quand il verra que son salut est dû à ce malade qui a accepté dix ans de souffrances, d'oublis, d'humiliations, pour le garder innocent ou l'amener au repentir!

Heureuses les familles, heureuses les communautés, heureuses les âmes assez aimées pour avoir une autre âme qui prenne leur part du châtimement, et par ses prières et ses souffrances les ramène à Dieu ou les conserve dans la piété.

PAILLETES D'OR.

Bibliographie.

"DE QUEBEC AUX ANTILLES."

NOTES DE VOYAGE PAR M. L'ABBÉ
THÉOPHILE MONTMINY.

Nous accusons réception d'un joli volume de 200 pages, contenant la relation d'un voyage fait aux *Iles sous le Vent*, par M. l'abbé Théophile Montminy, curé de Saint-Agapit de Lotbinière, qui a déjà visité l'Acadie à deux ou trois reprises différentes. C'est un charmant conteur qui nous fait admirer avec lui les beautés des nombreuses petites îles des Indes Occidentales : Saint Kitts, Névis, Antigua, Montserrat, La Dominique, La Martinique, Sainte-Lucie, La Barbade, et la Trinité. Il nous fait voir leur commerce, leur étendue, le nombre de leur population, etc., etc.

Nous reviendrons sur cet important ouvrage le mois prochain, car il mérite de la part des hommes d'études une attention toute particulière, et sa place est marquée pour figurer dans toutes les bibliothèques publiques ou privées.

Cet intéressant volume est en vente chez J. A. Langlais, libraire éditeur, 177 rue St. Joseph, Québec.

Album

DES

MISSIONS CATHOLIQUES.

Publication Illustrée.—(650 pages, avec
Cartes et 627 gravures.)

Cet album est un véritable voyage autour du monde, dont le point de départ est Rome et qui se continue successivement à travers tous les pays évangélisés par les missionnaires. Le lecteur est initié par les relations de témoins autorisés aux mœurs, coutumes, traditions des différents peuples d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique. Un nombre considérable de gravures fait passer sous ses yeux, les cartes, les sites, les monuments, les types des pays visités.

Prix : 35 francs, à Paris.

L'administration de la *Lyre d'Or* se charge de faire venir d'Europe cet ouvrage.

NOUVEAU DICTIONNAIRE

(Système Educationnel)

PAR

MR. CHARLES BAILLAIRGÉ,

Chevalier de l'Ordre de St. Sauveur.

Ce nouveau livre, qui vient de paraître à pour titre: *Nouveau dictionnaire français, système éducationnel, rimes, consonnances, homonymes, décomposition des mots, combinaisons variées de leurs éléments et équivalents, jeux de mots, etc., etc.*

Ce dictionnaire, qui a dû coûter à son auteur une somme immense de travail, a été rédigé d'après un système tout nouveau, que M. Baillaigé appelle "système éducationnel."

Comme ces titres seuls l'indiquent, cet ouvrage renferme les homonymes, les rimes, les consonnances et les sens équivalents de chaque mot. Par exemple, en cherchant un mot quelconque, on peut apprendre tous les homonymes de ce mot, l'orthographe et la consonnance qui les distinguent les uns des autres.

L'auteur compte sur les services que peut rendre son ouvrage à la cause de l'éducation dont les mots de la langue forment nécessairement la base. Il nous dit qu'il a profité de son système au sein de sa propre famille et ne voit point pourquoi toutes les familles, toutes les écoles n'en retireraient point avantage, en facilitant, rendant plus économique de temps, plus attrayante, moins pénible l'acquisition des éléments de la langue, que par le procédé long et ennuyeux de feuilleter tout un dictionnaire à cet effet.

M. Baillaigé a de plus mêlé l'agréable à l'utile, joignant une foule de jeux de mots à la liste aride des homonymes.

Enfin, l'ouvrage est remarquable à plus d'un titre et utile non seulement dans un but éducatif et récréatif mais aussi aux poètes, comme complément des dictionnaires et rimes qui existent déjà.

M. Baillaigé a dû faire des études et des recherches pendant de longues années pour arriver à un pareil résultat. Nous le félicitons de ce beau travail, et nous le remercions en même temps pour l'envoi d'un exemplaire de son œuvre littéraire.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à M. Darveau, Imprimeur, 82 rue de la Montagne, Québec.—Le prix n'est que de \$1.50 par exemplaire.

Corbeille Poétique.

(Pour la *Lyre d'Or*.)

La Nature et L'Impie.

Dieu ! que ton nom est grand, il est partout, aux cieux,
Sur la terre, aux enfers ! Comme il est magnifique !
Il surpasse en splendeur tous les corps lumineux
Dont les feux éclatants du céleste portique
Illuminent la voûte et le parvis sacré.
Les esprits orgueilleux n'ont jamais comparé
De ton suprême amour les ardeurs éternelles,
Et la pensée immense ignore de ton nom
La colère ainsi que les douceurs immortelles :
Il a sauvé Moïse et détruit Pharaon.....

Pour servir tes désirs et ta volonté sainte
L'Ange devant ton trône humblement prosterné,
Se couvre de son aile. Il entonne avec crainte
Le cantique éternel ; à ta gloire adonné,
Il n'ose prononcer ton nom trois fois auguste ;
Et dans un sentiment d'humilité bien juste
Le ciel reconnaissant de vivre sous ta loi
Se trouve indigne ; Et toi, nature inférieure
Que contemplant nos yeux, tu chantes ce grand roi,
Et lui veux présenter une offrande meilleure.

Ce nom, crainte des cieux, tu le redis toujours ;
A mille endroits, l'encens de ta reconnaissance
Brûle sur tes autels. De nouveau tous les jours
Par cent faits éclatants, tu confonds l'ignorance ;
Et l'esprit étonné s'écrie avec transport :
" Nature, n'es-tu pas ce nom auguste et fort
" Ecrit en caractère intelligible à l'homme
" Qui lui-même est un signe admirable et parfait
" De ce grand mot " *Deus* " — De la grandeur de Rome,
" De l'univers entier voilà tout le secret."

Oui, c'est Dieu que je sens dans l'atôme invisible ;
Oui, je le reconnais dans le blé jaunissant ;
C'est lui que je récolte avec l'herbe flexible ;
C'est lui que je respire avec l'air nourrissant ;
C'est lui que j'aperçois dans le paisible insecte ;
Dans l'énorme lion c'est lui que je respecte ;
Dans les monts élevés j'admire sa grandeur ;
Dans la voûte étoilée, encore, je le vénère ;
Dans les feux du matin, j'ai cru voir sa splendeur ;
Et je veux l'adorer sur l'arbre du Calvaire.

O mon âme ! Abandonne, un instant, les lieux
Qui l'attache si fort à cette matière
Où l'on ne veut pas voir l'auteur de tous les biens ;
Laisse exclusivement à ceux dont la carrière
Est de tromper toujours ces penseurs criminels
Et ces désirs portant contre les saints autels.
Avec l'aile empruntée à tes frères, les anges,
Plane près des hauteurs de toute vérité ;
Echo des chants du ciel, répète ces louanges,
Reconnais ses bienfaits et redis sa bonté.

Cieux, qui vous a donné cet éclat magnifique ?
Comment expliquez-vous ces changeantes couleurs ?
Le brun sombre passant au rouge mirifique ;
Ce rose, ou ce bleu clair charmants avant-coureurs
D'un joyeux et beau jour ; le blanc, le rouge encore
Annoncent la tempête : et la brillante aurore.....
Et ces soleils nombreux, dites, sur votre front,
Qui les a répandus comme ces grains que jette
Le laboureur actif sur son terrain fécond ?
A qui donc payez-vous cette éternelle dette ?

Terre, quelle puissance a fécondé ton sein ?
Des millions d'enfants y puisent à toute heure
La vie et le plaisir, comme en un grand festin.
Qui donc a couronné ton front, noire demeure,
D'un diadème pur de charmes solennels,
D'une beauté royale. Auprès des saints autels,
L'épouse au jour béni, se voit ainsi parée,
Et rend grâce à l'époux, en prononçant le vœu.....
J'entends, vous répétez d'une voix assurée :
" Nous chantons la gloire de Dieu."

Et les chastes échos, mariant leurs murmures
Au fond des bois épais, sur les bords du lac bleu,
Sur les rochers à pic, ou tout près des mûsures,
Répètent : " Nous chantons la gloire d'un seul Dieu."
A ces accents, l'oiseau, becquetant quelque graine ;
Le poisson argenté, sortant de la fontaine,
Et les tendres brebis, broutant le serpolet ;
Les superbes taureaux dans les gras pâturages ;
Les arbres et les fleurs et même le bosquet,
Répètent : " Gloire à Dieu !!! " — Mystérieux langages !

Homme, exécration ver dans ton inimité
Toujours rampant, tu dis : *Non est Deus*. " Toi, lâche,
Tu ne veux donc pas voir ta basse absurdité ?
Misérable, crois-tu dans ta vilaine tâche,
Ne jamais détacher de cet affreux limon
Tes mains, tes yeux souillés. Prends garde, ton poumon
Sera sans force un jour. Cet horrible blasphème,
Délices d'aujourd'hui, plus tard spectre hideux,
Pour toi, " *Non est Deus* " Prends garde, malheureux.
Sera ton désespoir. Ce sera l'anathème :

Tu demandes la vie ; au-delà de sa rive
Penses-tu la trouver ? Tu cherches la grandeur
(O quel immense orgueil,) crois-tu la voir captive
Sur la terre ? Tu veux des biens, de la splendeur,
Lève tes yeux trompés, tu verras la lumière
Et le premier des dons. Ame inhospitalière,
Quand donc ouvrira-tu tes nobles facultés
A la voix de ton père, au cri de la nature ?
Tu suis d'un siècle tou les tristes faussetés ;
D'un monde impur tu crains la coupable censure.

Tout-à fait sourd au chant de la création,
Hélas ! pour les vaines mots tu prêtes ton oreille ;
Car, il flattent ton corps, ta folle ambition
Et tes désirs ardents. Tu veux une merveille,
Faites au moule nouveau des intérêts du jour,
Coulée également par l'âme sans amour
(Oui, par une âme impie), et refroidie à l'ombre
De tes vœux accomplis : crois-tu jamais la voir ?
Oui, lorsque de tes maux sera rempli le nombre,
Tu la verras.... trop tard, car elle est ce long soir....

Pourquoi courber ainsi jusqu'à cette matière
Avilie, entends-tu, ton front souillé, ce front
Sur lequel doit briller la céleste lumière,
Qui reproduit d'un Dieu la sainte image. Où sont
De tes tristes penseurs l'effective noblesse,
La grandeur délicate, et même la justesse ?
Quel rapport entre toi, l'homme (digne du nom)
Et l'être vil des champs ? ta vie est pour la terre,
Ton or et ses plaisirs ; l'homme y cherche un Dieu bon ;
Comme toi, l'être bas implore la matière.

Pourquoi désires-tu le lever du soleil ?
Je comprends tes désirs ; pour assouvir ta rage
Croissante de l'argent tu presses le réveil ;
Pour grandir les honneurs d'un nom, d'un héritage,
Tu demandes le jour ; et le soir, et la nuit
Les veux-tu pour prier, lorsque cesse tout bruit ?
Loin de toi cette idée. Ah ! lorsque les ténèbres
Apportent le repos elles comblent tes vœux ;
La nuit n'est-elle pas des actions célèbres ;
La grande conseillère. Ils sont bons ses vœux !

Le fleuve jaillit-il du haut de la montagne.
Et coule-t-il ses eaux dans des champs émaillés
De roses et de lis, ou dans une campagne
Couverte de moissons, ou dans des lieux souillés ?
Peu t'importe son cours ; de ta soif il apaise
Les brûlantes ardeurs, et souvent du malaise
Il calme les soucis. Est-ce là le regard
Reconnaissant, la voix qui toujours remercie ?
Sans voir l'Être bon, tu jouis : " Pur hasard,
" Oui, pur hasard," dis-tu d'une voix endurcie.

N'as-tu jamais, esclave abruti par l'excès
Des occupations, un jour pesé ta tête
A l'ombre des ormeaux, sur des coteaux discrets
Dont les flancs gracieux, comme en un jour de fête
S'allaient mirer joyeux dans la l'impudicité
D'un lac, ou bien s'unir au champ illimité ?
N'as-tu pas entendu cette parole amie
De la sagesse : " Enfant, nourri dans les festins,
" Abreuvé de soucis et souvent d'infamie,
" De ta vie as-tu vu la source et les destins ? "

Les plaines innocents de la grande nature
Ne s'élevaient-ils pas sous les regards joyeux
Comme un ange vainqueur, à l'aile blanche et pure,
Pour abattre d'un coup le spectre audacieux
De tes amusements frivoles et coupables.
Cet ange répandait les parfums agréables
Des tendres souvenirs sur le remords vaincu :
De ces parfums germait la consolante idée
" Qu'avant la créature un être avait vécu ;
" Que par lui toute était consolidée."

Ecoute aussi la voix de la création :
Les eaux se retiraient, dévoilant les montagnes,
Creusant chaque vallée et par cette action
La terre découverte étalait ses campagnes,
Élevait ses forêts, se peuplait d'habitants
Infinis et divers, qui joyeux et contents
Profitaient amplement d'une belle nature.
Tout promet la richesse et la fécondité ;
Mais ce sein gonflé veut une autre créature
Pour goûter les douceurs de sa fertilité..

Dieu lui pétrit un roique d'un souffle il anime ;
Et ce maître nouveau, par son âme immortel
Tient à la terre encor par sa nature infinie.
Et l'homme ne peut croire à l'amour paternel
Qui du sein de la mort puise la vie, élève
Sur la fragilité la grandeur. " C'est un rêve.
" Un mensonge inventé par quelques imposteurs,"
Dira l'homme abruti.—Non d'une source impure
Jamais ne jaillira la beauté ; faux docteurs,
Qui vous a donc instruits ? Serait-ce la nature ?

De son trône de gloire et d'immortalité,
Hélas ! Dieu serait-il comme en un jour de fête,
Descendu pour créer une âme dans beauté ?
Le lis qu'il a semé, dans l'affreuse tempête
Qui sévit ici-bas, deviendra-t-il chardon ?
Et de la bouche humaine, (O doux Seigneur, pardon),
Devra-t-il s'exhaler ce soupir long et triste
" Non est Deus ? " Pourquoi l'homme dans le mal-

heure,
Dit-il : Pitié mon Dieu ! Crois alors, égoïste,
Que sur la terre, au ciel tout est par le Seigneur.

ELFRÈGE ADALBERT.

(Pour la Lyre d'Or.)

Ruine de Jerusalem.

Un nuage, formé d'une épaisse poussière
Monte de l'aquilon,
Le soleil obscurci voit mourir sa lumière
Sur le champ de Sion.
Jerusalem, prête l'oreille
Au bruit de la fureur de ton Dieu, qui s'éveille !
Pour sa loi sainte, espérant chaque jour,
Voir renaitre ta foi, ton zèle et ton amour,
Il avait jusque-là retardé sa vengeance ;
Mais enfin tes mépris ont lassé sa clémence :
Tremble, Jérusalem ! Le Seigneur a son tour !
Son glaive est suspendu sur ta tête coupable.....

Frémis ! il va frapper !
A son bras redoutable
Tu ne pourras échapper !
" Ah ! peuple ingrat. Pour rendre un honneur adultère
" A quelque vaine idole, à l'œuvre de tes mains,
" Tu m'as abandonné, moi, ton Dieu, moi, ton Père,
" En jetant sur mon nom l'orgueil de tes dédains....
" Tu vas savoir, combien le poids de ma colère
" Est écrasant pour ceux qui m'osent outrager !
" Oui, tu sauras, comment un Dieu sait se venger ! "
Ainsi, dit le Seigneur, et sa voix inflexible
A peine avait jeté cette plainte terrible,
Qu'aussitôt du Levant la vengeance a soufflé :
Par sa voix appelé,
Le lion du désert a quitté sa tanière,
Et regardant de tous côtés
Il rugit, ébranlant les cieus épouvantés ;
La solitude au loin répond à sa colère,
Il aperçoit sa proie, il bondit de fureur :
Le voici !... Dans sa course il sème la terreur.

Nabuchodonosor, lion de la Chaldée,
Le front superbe et l'œil audacieux,
Faisant voler son char rapide, impétueux,
Jure d'ancêtre le fils de la Judée.
Ses arquois sont remplis, les archers au bras fort,
Déjà bandant leurs arcs, prêts à lancer la mort.
Les dards sifflent d'avance,
A la main des guerriers de cette armée immense !
Tous ces mille coursiers,
Le regard plein d'ardeur et la bouche écumante,
Dans leur course imitant le bruit de la tourmente,
Vites comme les vents, portant leurs cavaliers,
Tel que l'aigle debout sur le bord de son aire,
A l'aspect d'un agneau paissant dans les vallons,
Fond sur lui tout à coup, ardent et sanguinaire
Et l'enlève au rocher, où dorment ses aiglons :
Ainsi ce roi cruel s'élançait sur sa proie,
Dans les murs de Sion des cris sont entendus :
" Hélas ! par nos forfaits, nous nous sommes perdus !
" *Vae nobis, quia castati sumus !* "

UN ABONNÉ.



Collaboration.

(Pour la *Lyre d'Or*)

LA GASPÉSIE.

J'ai vu,
Je me souviens,
Je raconte!

Vicomte WALSH.

(Suite.)

V.

En 1862, la compagnie mit sur cette ligne de Campbellton au Bassin-de-Gaspé le *Saint-Laurent* et le *Clyde*, non pas simultanément, mais tour à tour; et l'on fit ce que l'on aurait dû faire plus tôt: on confia le commandement de ces vapeurs au capitaine Dugal. Depuis bientôt huit ans qu'il occupe cette charge importante, il n'y a pas eu de plaintes, point de naufrages, et le trafic de cette ligne s'est démultiplié. C'était donc l'homme de la position.

L'*Amiral*, bien aménagé, fort et rapide à la mer, fait le trajet depuis 1883. Faites le beau voyage que nous venons de faire, Québécois et autres, et, si vous n'êtes pas satisfaits de tout, convenez que vous êtes *incontentables*, et restez chez vous.

Notre premier arrêt, après avoir quitté Campbellton, se fit à Dalhousie, sur la terre du Nouveau-Brunswick, à 13 milles en aval de Campbellton. C'est un petit village assez coquet, mais rempli de *Blue Noses*. Nous avons hâte d'arriver de l'autre côté de la Baie, pour y voir des villages gaspésiens avec leurs couleurs locales.

Nous passons Migouacha, où demeurait autrefois un médecin fort habile du premier empire: M. LaBillois, qui était venu s'échouer là, sur cette pointe isolée, je ne sais trop pourquoi et comment. En arrière de Migouacha, on aperçoit, perchée sur une montagne, l'église de Saint-Jean l'Évangéliste: c'est une paroisse de 19 ans seulement d'existence.

Voici la Grande-Nouvelle, où a demeuré longtemps M. Joseph Rousseau, ancien Québécois, venu fort pauvre ici et où il a, cependant, trouvé le moyen de se faire une jolie

petite fortune. M. Rousseau, retiré des affaires depuis plusieurs années, est mort il y a à peu près deux ans.

Sur le bord de la petite rivière de la Grande-Nouvelle, on voit encore une habitation qui me rappelle de bien doux souvenirs. C'est sous ce toit que j'ai passé plusieurs beaux jours de ma vie, bien rares hélas! dans mon existence tourmentée: cette habitation a été celle d'un frère bien-aimé, que la mort impitoyable nous enlevait, il y a 13 ans.

Nous approchons de Tracadieche (Carleton), dont on aperçoit, du pont du bateau, le village rangé en demi-cercle, avec son église sur la côte, à une petite distance vers l'est. M. Blouin, vicaire forain de Mgr de Rimouski, demeure à Carleton, où il a charge des âmes de cette paroisse. Il est fort estimé de ses paroissiens au bonheur desquels il consacre tout ce que Dieu lui a donné.

M. le Dr. Martin, le député du comté de Bonaventure à la chambre locale, demeure ici depuis plusieurs années.

C'est à Carleton qu'est né un homme fort distingué, un compatriote qui a fait honneur à notre pays dans sa sphère: le Dr. Landry, mort il y a à peu près quatre ans.

Je sais que c'est l'opinion générale, à Carleton et dans les autres paroisses de la Gaspésie, que le juge Vallières de Saint-Réal naquit à Tracadieche. M. Faucher de Saint-Maurice a écrit quelque part: « Carleton s'honore de compter parmi ses enfants un des grands défenseurs de la race française, en Amérique, un homme d'Etat canadien, qui fut aussi un orateur et jurisconsulte distingué: M. Vallières de Saint-Réal. »

A qui ou à quoi est due cette rumeur? Il serait difficile de le dire. M. de Gaspé, contemporain et ami du juge Vallières, dit, dans ses *Mémoires*, qu'il est né à Québec; tandis que Morgan, probablement parce que Vallières était un homme *supérieur*, le fait naître dans le Haut-Canada, la province de la *race supérieure*, comme a bien voulu nous le dire un gouverneur en ribote. Je serais enclin à croire que c'est M. de Gaspé qui a raison.

Carleton devint paroisse tenant registres en 1836; mais Carleton, ou plutôt Tracadieche, était bien connue des missionnaires, même sous le régime français.

Carleton possède un couvent où les jeunes filles font de bonnes études: c'est la seule maison d'éducation de ce genre que l'on trouve dans toute la Gaspésie.

Outre les beautés naturelles de la baie de Tracadieche, qui font l'admiration du touriste, il y a, pour le colon, de bonnes terres, sur le sommet des hauteurs couronnées de beaux bois.

La paroisse de Maria, qui date de 1860 seulement, vient après Carleton, et elle ressemble au lendemain, c'est-à-dire qu'on y touche sans la voir : il faut dédoubler une longue pointe suivie d'une batture courant vers le large. Cette pointe, sentinelle avancée de Maria, nous en masque l'église et les maisons assises en demi-cercle autour de l'anse : c'est là que se trouve le village avec M. le curé Gagné (Jacob) et M. Lussier, ancien instituteur devenu, depuis plusieurs années déjà, inspecteur des écoles du comté de Bonaventure.

Les habitants de Maria s'occupent d'agriculture, et l'on trouve d'excellentes terres en arrière des hauteurs, qui sont la continuation des montagnes de Tracadieche.

Cascapédia avait une mission sauvage dès 1831 : on voit encore la pauvre chapelle où le curé de la paroisse va dire la messe une fois par mois. L'église est située à une lieue à l'est de cette mission, sur un cap où l'œil la découvre facilement du pont du bateau. M. le curé François Gagné, homme d'un grand zèle, mourait là, il y a six ou sept ans.

Cascapédia est borné à l'est et à l'ouest par deux rivières du même nom : la Grande et la Petite Cascapédia, ou la rivière de l'Est et la rivière de l'Ouest.

Cette paroisse est une des plus avancées sous le rapport de l'agriculture, et ses beautés naturelles attirent l'attention du voyageur.

Il y a place ici pour plusieurs colons tout le long des deux rivières que j'ai nommées et dont vous apercevez l'embouchure du pont du bateau. Ces deux cours d'eau, qui enseignent amoureusement cette belle paroisse de leurs larges bras, sont remplis d'excellents poissons de différentes sortes, et sont devenus le rendez-vous favori de plusieurs gouverneurs de notre pays, grands pêcheurs devant Dieu et devant les hommes. (Attention ! typographe : ne mets pas un accent aigu sur ce mot, à la place d'un accent circonflexe).

Les Anglais ont nommé Cascapédia *New Richmond*. Pourquoi ? Parce que ces messieurs, soit ignorance, soit fanatisme, ont horreur de tout nom à désinence française autant, sinon plus, que les libres penseurs ont horreur de l'eau bénite.

La paroisse suivante doit son nom au poisson appelé *capelan*, abondant sur ses côtes. C'est la plus jeune paroisse du comté de Bonaventure après celle de Saint-Godefroy. Fondée l'année même où Mgr Langevin prenait possession de son diocèse, en 1867, elle marche à grands pas dans la voie des défrichements et de la colonisation, et elle sera, avant longtemps, à la tête de ses aînées, si rien ne vient entraver son essor.

On peut, à l'arrière de cette localité, former plusieurs paroisses de fort bonne terre.

La paroisse de Capelan a eu pour premier curé M. Chrétien, mort il y a comme cinq ans, entouré du respect et de l'amour de ses paroissiens, qui le regrettent encore. On peut dire que M. Chrétien, qui fut tout dévoué aux intérêts de l'agriculture et de la colonisation, a été le fondateur de cette paroisse.

Bonaventure a pour curé M. Thivierge, qui s'occupe beaucoup de la colonisation. D'après ce monsieur, il y a, le long de la rivière Bonaventure, du terrain de première qualité et sur une profondeur d'au moins 80 milles : l'espace nécessaire à la formation d'une quinzaine de paroisses.

Cette paroisse a des registres qui remontent à près d'un siècle, à 1791. C'est la plus ancienne paroisse de ce côté-ci de la Baie-des-Chaleurs ; elle est habitée, presque en entier, par des descendants d'Acadiens, cette race forte qui, semblable à la race irlandaise, a été persécutée d'une manière odieuse par les Anglais, mais qui a conservé sa foi catholique et l'a transmise avec amour à ses enfants.

On parle encore ici de M. Alain, qui, Acadien lui-même, a été le curé de cette paroisse d'Acadiens durant plusieurs années. C'était un beau type que ce prêtre regretté ! Il avait l'âme belle et franche, le cœur généreux, un cœur d'enfant ; avec cela, des allures, un parler à faire croire, à première vue, à un avaleur de sabres, à un casseur de vitres, et, cependant, sous cette écorce, un homme qui n'aurait pas voulu faire de mal à une mouche ! Dors en paix, prêtre selon le cœur de Dieu ; que la terre te soit légère, toi qui voulus bien m'honorer de ta franche amitié !

Mais nous voici au chef-lieu du comté : New-Carlisle. Ceux des Acadiens qui n'ont pas la mâchoire tournée à l'anglaise ont fait de ce nom propre : *Nos Carlinsques*. Ma foi ! ça vaut Joli-Cœur, endroit de l'Acadie, dont les Anglais ont fait *Jolly Cure*.

Le chef-lieu du comté serait à Par-ébiac, à 4 milles plus bas, sans la maison Robin, qui ne veut voir autour d'elle que de la morne. Il faut bien convenir, malgré soi, que ces Jersiais sont de terribles écrevisses.

New-Carlisle offre un joli coup d'œil, et de la mer où nous le voyons maintenant, et du côté de la terre, où la vue n'a d'autre borne, sur la Baie, qu'une ligne bleuâtre noyée dans les eaux et formant la côte du Nouveau-Brunswick.

Ici demeure M. le juge Winter, gentilhomme dans la force du terme et père de M. l'abbé Winter, ci-devant curé de l'Isle-Verte. M. Winter, avant d'être fait juge, a eu des épreuves grandes, cruelles, et qu'un chrétien

seul peut supporter sans fléchir. Pour l'aider à faire face au malheur, Dieu lui avait donné une épouse digne de lui, et, plus tard, des enfants qui ont fait leur consolation. Salut, en passant, à cet ancien et courageux ami !

New-Carlisle est l'endroit qu'habite notre cidevant gouverneur, M. Robitaille. Si j'avais à écrire l'histoire politique du comté de Bonaventure, dont New-Carlisle est le chef-lieu, il me faudrait plusieurs chapitres pour faire voir au lecteur tous les bienfaits, toutes les améliorations que M. Robitaille, député, a obtenus en faveur des habitants de ce comté dont il a été le représentant 18 ou 20 ans. En un mot on peut assurer sans crainte que M. Théodore Robitaille a été un des meilleurs amis des Gaspésiens : ce sera, plus tard, le jugement de l'Histoire impartiale.

Nous sommes à Paspébiac, un des endroits les plus pittoresques du comté. Voici, sur le banc célèbre de « Paspéya, » qui s'allonge dans la Baie, l'établissement principal de la maison Robin.

Il y a une quinzaine d'années, je visitais, en compagnie du capitaine Forêt, d'Arichat, les ruines de Louisbourg, ce boulevard de la Nouvelle-France, fondé par de Costebelle et qui avait coûté 30 millions au Trésor français. Ce brave vieillard, le capitaine Forêt, qui avait passé un demi-siècle sur la mer, ne savait ni lire, ni écrire ; mais son cœur d'Acadien seul lui suffisait pour lire, sur les murailles démantelées de cette forteresse, les malheurs de sa race : « Allez seul dans ces ruines, me dit-il ; allez-y sans moi : ce sol a bu trop de sang des nôtres pour que je le voie et le foule aux pieds, moi leur descendant, » et ce vieux loup de mer avait des larmes dans la voix.

Je suis un peu comme cet Acadien : je n'ai pas le courage, comme tant d'autres, de m'incliner devant la maison puissante des Robin ; je ne pourrais admirer les riches magasins, les demeures opulentes, les terres si bien entretenues de ces parvenus pleins de morgue et d'insolence : il y a, dans tout cela, trop des sueurs, du sang et de la misère des Gaspésiens. Ils sont riches, dit-on, en dépit de leur banqueroute, et la foule s'incline et adore ce veau d'or impur. Mais, avant de vous aplatir ainsi, dites-moi donc combien de pêcheurs cette puissante maison a enrichis?... *Pas un!* Ou sont ceux qu'elle a appauvris et maintenus dans la misère?... *Partout* et sur toute l'étendue de la péninsule gaspésienne !

D'ailleurs, quel lien commun, quelle sympathie peut exister entre nous et ces Jersiais ? Descendants de Français, ils abhorrent tout ce qui est français et ne parlent que l'anglais et très mal encore. De croyance catholique, antrefois, ils se sont faits protestants et sont

fanatiques à la façon de presque tous les renégats.

Serait-ce donc leur instruction qui pourrait nous attirer vers eux?... Mais ne sait-on pas qu'on a dit que « l'éducation d'un Jersiais, sur la côte de Gaspé, ne dépasse pas la longueur comprise entre la tête et la queue d'une morue ? » et celui qui a écrit ceci, il y a comme un quart de siècle, avait parfaitement raison.

Serait-ce enfin leurs principes de moralité qui pourraient nous attirer vers ces hommes?... Pour parler *dignement* de la moralité des Jersiais, en général, il faudrait avoir la plume pornographique de Zola, de Daudet ou de Gaboriau : je tire donc le rideau sur ce chapitre dégoûtant.

M. Larivée, natif de Sainte-Luce de Rimouski, est le curé de Paspébiac depuis plusieurs années. Il a fait beaucoup de bien parmi les « Paspéya, » assez difficiles à conduire, généralement. Ce curé a su comprendre ses paroissiens, qui ne sont pas méchants, mais têtus ; il a su se faire écouter et respecter de ces grands enfants, qui deviennent bruyants et batailleurs, lorsqu'ils ont du wiskey à bord.

À l'arrière-plan de Paspébiac, on trouve d'excellentes terres qui donneraient l'aisance à des centaines de familles ayant le goût de l'agriculture.

L'existence de cette paroisse remonte à un demi-siècle à peu près ; mais ses archives renferment d'anciens registres déposés là par les missionnaires, et dans lesquels on peut voir, comme je l'ai vue, il y a neuf ans, la signature du R. P. de la Brosse.

Saint-Godefroy est à deux petites lieues de Paspébiac, allant vers l'est. C'est une paroisse (ci-devant une mission desservie par M. le curé Larivée) qui ne compte qu'une dizaine d'années d'existence. M. Philéas Fortier en a été le premier curé : excellent cœur de prêtre, mais aussi prompt, plus prompt même, que la poudre que le feu touche.

Toute jeune qu'elle est, cette paroisse avait déjà, il y a 8 ans, des concessions d'habités. La pêche ne se faisant plus dans les eaux du comté de Bonaventure, les habitants ont dû tourner leurs regards vers la Nourrice par excellence du genre humain. On peut dire que la retraite de la morue de la Baie-des-Chaleurs a été un bonheur pour la population de ce comté, qui, sans cela, serait toujours demeurée pauvre et sous le joug de fer des marchands jersiais.

A BÉCHARD.

(A suivre.)

Histoire.

(Pour la Lyre d'Or.)

TABLETTES HISTORIQUES.

DU

CANADA.

(Suite)

1635.—Fondation du Collège des Jésuites, à Québec, sur un terrain de six arpents, près du fort Saint-Louis, don de M. René Robault, fils du marquis de Gamache. Premiers professeurs: Les R.R. P.P. Paul Lejeune, Supérieur; Charles Lallemand, Paul Ragneau, Pierre Chastelain, Barthélemy Vimont, René Mesnard et Ambroise Davost.

25 Décembre.—Décès du M. Samuel de Champlain, 1er gouverneur-général de la Nouvelle-France, après deux mois de paralysie, à l'âge de 68 ans. Il est le premier gouverneur français dont les restes ont été inhumés en Canada.

—M. de Chateaufort est nommé Commandant de la colonie par *interim*.

1636. (11 Juin.)—Arrivée du deuxième gouverneur général du Canada, M. de Montmagny, chevalier de Malte, successeur de M. de Champlain.

—Dixième vice-roi du Canada: M. le duc de Danville.

—Les familles de Godefroy, Le Neuf, Pepin, Lafont, Dodiou, Isabelle, Sauvaget et Hartel forment la première colonie des Trois-Rivières.

—Etablissement de la mission de Sillery, près de Québec, par le P. Lejeune, S. J. et M. Noël Brulart de Sillery, commandeur de Malte.

—Deuxième gouverneur des Trois-Rivières, M. Marc Antoine de Chateaufort dit Bras-fer, successeur de M. de La Violette.

1637. (22 Août.)—Concession aux P.P. Jésuites des Trois-Rivières, par M. de Mont-

magny, de 600 arpents de terre compris aujourd'hui dans la Commune et le coteau Saint-Louis.

1638.—Premier tremblement de terre en Canada.

—Erection à Québec, par les Jésuites, d'une école huronne qui fut l'origine du petit séminaire de Québec.

1639. (1er Août.)—Arrivée à Québec des religieuses Augustines dites Sœurs Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, originaires de la communauté de Dieppe; et des religieuses Ursulines, de la maison-mère de Tours.

—Les trois premières Hospitalières étaient la révérende supérieure Marie Guenet dite de Saint Ignace, les Sœurs Saint Bernard et Sainte Bonaventure.

Les premières Ursulines, au nombre de trois, aussi, étaient l'illustre Marie Guyard dite Sœur Marie de l'Incarnation, supérieure, et les sœurs Marie de Saint-Joseph et Cécile de la Croix.

—Fondation, à Québec, du couvent des Ursulines, sous les soins de madame Madeleine de Chauvigny, veuve de M. de Grivel, sieur de la Peltrie, de la maison de Tonvoys.

—Fondation de l'Hotel-Dieu de Québec par les soins de madame Marie-Madeleine de Wignerod, duchesse d'Aiguillon, et nièce du Cardinal de Richelieu, sous la direction des révérendes sœurs Hospitalières.

1640.—Premier massacre des Hurons par les Iroquois.

—M. François de Champflour, troisième gouverneur des Trois-Rivières.

—Formation, en France, de la société Notre-Dame de Montréal, pour établir une colonie sur l'île de ce nom en Canada.

Principaux associés fondateurs: M. Jérôme Le Royer de la Dauversière, M. Jean l'abbé Jacques Olier, M. le baron Pierre Chevrier de Fauchamp, M. le baron de Rentyet, M. Paul de Chomedey de Maisonneuve.

—Cession de l'île de Montréal, ou Ile Jésus, par la compagnie des *Cent-Associés* à la société de Notre-Dame de Montréal.

1641.—Fondation, sur la rivière Richelieu, du fort de ce nom, devenu plus tard le site de la ville de Sorel, appelée ainsi en l'honneur de M. de Sorel, capitaine du régiment de Carignan.

(8 Août).—Arrivée en la Nouvelle-France d'un équipage de 53 personnes destinées à une nouvelle colonie sur l'Île de Montréal.

1642. (16 Mai).—Premiers travaux de fondation de la colonie de Montréal.

12 Août.—Arrivée de M. Paul de Chomedey, Sieur de Maisonneuve, et fondation par ce dernier de Ville-Marie (Montréal).

—Découverte du Lac Saint-Sacrement au Lac George.

14 Octobre.—Débarquement à la Pointe-à-Callières, à Montréal, de M. de Maisonneuve qui, le lendemain, prend solennellement possession de l'île entière de Montréal, et choisit l'emplacement pour y bâtir un fort l'année suivante.

1643. (18 Mai).—Première messe dans la colonie de Montréal, par le P. Barthélemy Vimont, S. J., et érection, par M. de Maisonneuve, d'un fort sur une langue de terre appelée dans la suite *Pointe-à-Callières*, du nom de son propriétaire, M. Louis Hector de Callières.

—M. de Maisonneuve est définitivement installé comme premier gouverneur de Montréal.

—Fondation du premier Hôtel-Dieu de Montréal, par mademoiselle Manec, avec les soins de madame de Bullion. Cet Hôpital fut construit en dehors de la Pointe-à-Callières, à l'angle nord-est de la rue Saint-Paul et de la rue Saint-Joseph, là où s'élèvent aujourd'hui les grands magasins des Dames de l'Hôtel-Dieu.

6 Janvier.—Plantation d'une croix sur le Mont-Royal devenu un lieu de pèlerinage pour les anciens habitants de Ville-Marie.

—Première école à Montréal. Elle est ensuite convertie en petit séminaire.

1644.—Incursions des Iroquois. Attaque contre Ville-Marie, défendue victorieusement par M. de Maisonneuve.

1645.—M. Duplessis-Bochart de Kerbodot, 4^{ème} gouverneur des Trois-Rivières.

—Paix générale conclue aux Trois-Rivières.

1646.—M. Jacques Le Neuf de la Péterie, 5^e gouverneur des Trois-Rivières.

—Assassinat du P. Isaac Jogues, S. J. par les Iroquois.—Destruction du fort Richelieu.

1647.—Découverte du lac Saint Jean, par le P. Jean de Quen, S. J.

1648.—Troisième Gouverneur-général de la Nouvelle-France, M. Louis D'ailleboul de Coulonge, successeur de M. de Montmagny, repassé en France.

—Etablissement, par un édit royal de France, du premier Conseil colonial à Québec, pour le gouvernement de la Nouvelle-France. Ce conseil se composait du gouverneur, du supérieur des Jésuites (en attendant qu'il y eut un évêque.) de deux habitants élus tous les 3 ans par les conseillers et par les syndics de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal.

—Dernier massacre par les Iroquois et dispersion de la tribu sauvage des Hurons. Sur 30,000 à 40,000 hurons, il ne reste que 300 familles qui se réfugient: 10 à l'Île d'Orléans; 20 à Sillery; 30 à Lorette, où existent encore deux à trois cents descendants de cette nation.

1649. (16 Mars).—Martyrs des P.P. Jean de Brécheuf et Gabriel Lallemant, S. J. à la bourgade de Saint-Louis.

1650.—Construction de l'église Notre-Dame de Québec.

—Le P. Claude Pijard, S. J., est préposé à la desserte ou à la cure de Montréal, après le P. Barthélemy Vimont, S. J., premier missionnaire desservant de Montréal.

1651.—M. Jean de Lauzon, quatrième Gouverneur-général de la Nouvelle-France.—Vice-roi: M. le duc de Danville.

—Nouvelles incursions des Iroquois. Ces Sauvages sont repoussés à la Pointe-Saint-Charles, à Montréal, et près de l'Hôtel-Dieu, et aux Trois-Rivières.

—M. La Salle nommé gouverneur de l'Acadie.

J. HERMAS CHARLAND.
(A Suivre.)

Colonisation.

VOYAGE

DANS

La Vallée du Lac St.-Jean (1).

I.

Il y a 38 ans que j'ai vu le Saguenay pour la première fois, et je n'y suis retourné depuis que cette année. Inutile d'ajouter quel changement j'y ai trouvé.

J'étais élève du collège de Sainte-Anne en 1850, lorsque j'entrepris, pendant les vacances, une expédition au Saguenay en compagnie de quelques amis et de deux de nos professeurs, tous deux morts aujourd'hui l'un M. Pilote, alors directeur du collège, l'autre un jeune ecclésiastique dont le souvenir ne vous est pas moins cher qu'à moi, l'abbé Lagacé.

Nous remontâmes le Saguenay en chaloupe : il n'était pas question alors de steamboats. Le Saguenay était encore inconnu aux touristes ; il n'avait rien perdu de sa primitive sauvagerie.

A cette époque, sortant de mes belles-lettres, j'avais la tête toute pleine de Bernardin de Saint-Pierre et de Châteaubriand. Imaginez le renversement de cervelle que j'éprouvai à l'aspect de cette gigantesque nature. J'ai souvenir, entre autres, d'un endroit, à la gauche du Saguenay, non loin de la Passe-Pierre, où l'escarpement aride était couvert d'énormes cèdres pressés les uns contre les autres, en forêt, avec de longs fûts sans branches, si majestueux, si solennels, qu'en eût dit les colonnes du temple de Salomon. Je ne vous parle ni du Cap Trinité, ni de la Boule, ni de l'Éternité.

Une nuit, notre chaloupe était ancrée dans les îles Saint-Louis. Nous y avions trouvé un abri contre un de ces ouragans d'été accompagné de foudre, dont vous savez les impétueuses avalanches.

J'ai encore dans les oreilles les échos du tonnerre répétés à l'infini dans cette puissante crevasse que forme la rivière, et qui se reproduisait en roulements continus semblables au canon d'une grande bataille. Ce devait être ainsi à Wagram ou à Iéna.

Descente à la Grande Baie, où il y avait alors une mission des Pères Oblats. A Chicoutimi,

(1) Lettre adressée à M. l'abbé Leclerc, V. G., et Curé d'Hébertville, comté de Chicoutimi, par M. l'abbé H. R. Casgrain.

timi, l'abbé J. B. Gagnon, premier prêtre séculier résidant, venait d'achever de couvrir une église et un presbytère. Le moulin de M. Price et trois ou quatre maisons, avec la vieille chapelle des Jésuites tombant en ruines, voilà tout.

Deux canots d'écorce, bagayés par des sauvages montagnais, nous prirent à la chaussée du moulin, et nous remontèrent la rivière Chicoutimi à travers portages et rapides. Partout la forêt : pas une seule habitation jusqu'au lac Saint-Jean. De la rivière Chicoutimi par le lac Kinogomi et le Kinogomichiche, jusqu'à la rivière des Aulnaies, toujours en canots d'écorce. La petite rivière des Aulnaies portait alors bien son nom. Les grandes aulnaies se croisaient au-dessus en voûte si épaisse qu'elles formaient un tunnel continu impénétrable aux rayons du soleil. A chaque instant, il fallait plier les branches pour que le canot pût s'y frayer un passage. A l'endroit où s'élève aujourd'hui la belle église d'Hébertville, avec son joli village, il n'y avait qu'un abatti de quelques arpents auquel travaillait le parti de hardis bucherons, d'une cinquantaine d'hommes environ, venus de la côte du sud, tous appartenant à la société de colonisation des comtés de Kamouraska et de Pislet et placés sous la direction de M. l'abbé Nicolas Hébert, alors curé de Kamouraska.

* * *

Arrêtons-nous ici, et inclinons-nous devant ce nom ; car il résume à peu près l'histoire du lac Saint-Jean. Canadien de naissance, acadien d'origine, M. Hébert était tout simplement un héros. Il faisait de l'héroïsme comme M. Jourdain de la prose, sans le savoir, sans même le soupçonner. Chaque printemps jusqu'à l'automne, pendant des années, M. Hébert quittait sa belle cure de Kamouraska, et venait s'ensevelir dans les bois du lac Saint-Jean, parmi les fatigues, les moustiques, les privations de tout genre, pour contenir, conseiller, encourager les colons qu'il amenait pour y ouvrir des terres.

La reconnaissance publique a légué son nom à la paroisse d'Hébertville. Qui mieux que lui à mérité un pareil hommage ? Toute la vallée du lac Saint-Jean bénit sa mémoire et l'honore comme un fondateur.

A ce nom, il ne faut pas oublier de joindre celui d'un autre curé, apôtre comme lui et qui, à la même époque et au même endroit, remplissait les fonctions de prêtre colonisateur. Je veux parler de M. Boucher, curé de Saint-Ambroise, près Québec. Le camp de M. Boucher, moins florissants que celui de M. Hébert, était assis à environ un mille plus loin, au confluent de la

rivière des Aulnaies et de la Belle Rivière. Il n'y avait entre les deux champs qu'un sentier de trappeurs. Notre petite caravane le suivit. Je n'oublierai jamais le coup d'œil enchanteur, dans sa sauvage solitude, que présentait, avec sa cascade bruyante, le petit bassin dans lequel se mêlait les eaux des deux rivières. Vous souvient-il de ces beaux vers de Lamartine :

Voyez, dans son bassin, l'eau d'une source vive
S'arrondir comme un lac sous son étroite rive,
Bleue et claire, à l'abri du vent qui va courir
Et du rayon brûlant qui pourrait la tarir.

Semez des nénuphars en fleurs sur cette nappe d'eau unie comme un miroir ; tapissez de mousse et de lianes les rochers qui surgissent à l'entour ; encadrez ce paysage en miniature d'un rideau de haute futaie chargé d'une exubérance de feuillage nuancé de tous les tons depuis le vert tendre des merisiers jusqu'au vert foncé des épinettes et des pins ; arrondissez au-dessus la voûte d'azur du ciel le plus pur ; animez cet oasis d'un peuple d'oiseaux qui se répondent, en notes perlées, d'une rive à l'autre, et vous aurez une vague idée de ce coin du paradis des bois

J'y revins seul le lendemain, et je restai, je ne sais plus combien de temps, à rêver, assis sur un rocher qui émergeait de l'eau sous un dôme de verdure. Je ne m'en arrachai qu'à la nuit.

Vous avouerez-je que ce fut là que j'écrivis la première page que j'aie publiée ? Vous la trouverez transcrite mot pour mot dans la première de mes légendes, *Le Tableau de la Rivière Ouelle*. Elle commence par ces mots : « Il faisait une nuit noire. »

Aujourd'hui le bassin de la Belle Rivière a perdu son charme primitif, on plutôt a revêtu une poésie d'un autre genre. Le cercle de forêt a disparu. Les grands blés poussent dru sur ses bords, et le moulin d'un Sans-Souci quelconque fait tourner sa roue au pied de la chute.

Mais j'anticipe sur mon excursion d'aujourd'hui.

II.

Il y avait des années que je méditais un second voyage au lac Saint-Jean, lorsque l'ouverture du chemin de fer qui y mène, m'y a enfin décidé.

Mardi, 4 juillet.—Départ de Québec à 8 heures du matin, en compagnie du curé de Sillery, votre compagnon d'étude au collège de Sainte-Anne, qui, lui aussi, vous avait promis depuis longtemps une visite. La traversée des montagnes de Saint-Raymond, est d'un pittoresque, d'un imprévu, d'une âpreté qui font

oublier les heures de la route : le reste du voyage n'est guère moins frappant en beautés sauvages. De chaque côté de la voie, les lacs et les cours d'eau, encaissés dans des berges abruptes, se succèdent presque sans interruption.

A 2 heures, dîner fort bien servi à la gare du lac Edouard. Le lac Edouard est connu et recherché pour ses grosses truites. Grâce aux soins de M. Baker, agent de la compagnie du chemin de fer, un guide et un canot pourvu d'une tente et de tout l'appareil nécessaire à camper dans les bois, nous attendait. Le lac n'a pas moins de vingt et un mille de longueur sur une largeur variant d'un mille à quelques arpents. Il est encore tel qu'il est sorti des mains du Créateur. Pas un éclairci, pas une habitation.

Pêche de quelques grosses truites ; mais fort prosaïques à prendre, car elles ne mordent pas à la mouche. Une nuit, couché sous la tente, par une température tiède, n'a rien qui puisse effrayer celui qui aime tant soit peu le sport.

Mercredi 5.—Dans le pullman (car le nouveau chemin de fer ne s'épargne pas ce luxe), nous rencontrons l'abbé Lizotte, curé de Roberval, l'un des plus entreprenants missionnaires du lac Saint-Jean. Il nous montre sur la route, le lac Quaquak-maksis qu'il a loué du gouvernement pour la pêche à la truite, car l'abbé est aussi sportman à ses heures.

A 5½ heures, arrivée à Chambord, soirée pure et fraîche. L'abbé Caron, curé de la Pointe-aux-Trembles, nous reçoit, comme au reste tous les curés du Saguenay, avec une politesse doublée du plaisir de voir des confrères dans une solitude où ils ont si longtemps souffert de l'isolement.

Grâce au chemin de fer, la paroisse de la Pointe-aux-Trembles a doublé depuis deux ans.

Jedi 6.—Un bon cocher nous conduit à Roberval, où nous attend le curé. La chute de la rivière Ouatéhonan qu'on traverse sur la route, et dont la nappe blanche se détache en vives arêtes sur le vert des montagnes boisées, à quelques arpents du lac, n'a pas moins de 246 pieds de hauteur, quelques-uns disent 280. Elle le dispute en beauté au Sault Montmorency.

A mesure qu'on avance à l'ouest et au nord du lac, les montagnes s'éloignent et font place à des plaines ondulées dont la fertilité n'est surpassée par aucunes terres du Canada. Aussi la colonisation se porte-t-elle rapidement de ce côté. Il n'y a de comparable à cette fertilité que celle des familles.

Les familles de quinze à vingt ne se comptent pas. Et comme elles sont bénies de Dieu ces familles ! Je pourrais nommer nombre de colons arrivés ici sans autre fortune que leur

hache, et qui aujourd'hui sont de riches cultivateurs. C'est plaisir de voir leurs belles terres en pleine culture, produisant le blé et tous les céréales par *averses*; leurs habitations confortables et souvent élégantes, avec de vastes granges et dépendances.

Autour des vieux parents se sont groupés les enfants, aujourd'hui chefs de famille, qui prospèrent à leur tour et multiplient leurs générations destinées à posséder à jamais cette terre, et *possidebunt terram*. On croirait assister aux premiers âges du monde.

Tous les curés de l'endroit nous ont assuré qu'avant peu d'années on comptera une *cinquantaine* de paroisses autour du lac Saint-Jean. Pourquoi tant de nos canadiens s'en vont-ils se faire esclaves dans les manufactures des États-Unis, tandis qu'ici, avec la même somme de travail, au grand air et dans la liberté des champs, ils se créeraient un superbe avenir et s'enracineraient au sol en enrichissant leur pays.

L'église de Roberval (la Pointe-Blene) de même que l'église de la Pointe-aux-Trembles, n'est qu'un édifice temporaire. L'une et l'autre seront remplacées avant peu par des constructions durables et dignes de ces deux importantes paroisses. Mais ce qui étonne à Roberval, c'est le vaste et beau monastère des Ursulines qui ferait honneur même à une ville. Il n'y a que six ans que les filles de la Mère de l'Incarnation ont envoyé ici un de leurs essaims; et en si peu de temps, il a progressé au-delà de toutes les espérances. Il s'est rempli d'élèves qui continuent d'affluer de tous côtés, et qui y reçoivent cette forte éducation traditionnelle dans cette antique congrégation, laquelle depuis plus de deux siècles a formé tant de mères accomplies, modèles de la femme chrétienne.

Samedi,^r — De retour à la Pointe-aux-Trembles, nous continuons à côtoyer le lac en nous dirigeant vers Saint-Jérôme. Après avoir traversé en bac la rivière Métabetchouan, nous descendons un instant de voiture pour visiter l'emplacement de l'ancienne chapelle des Jésuites, sur la pointe qui s'avance dans le lac à droite de la rivière. Là, comme en tant d'autres endroits de l'Amérique, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer l'admirable coup-d'œil des Français dans le choix de leurs établissements. La pointe de Métabetchouan est un promontoire élevé qui commande le lac et d'où l'on jouit d'un charmant paysage. Quelques arbres fruitiers y croissent encore auprès du cimetière livré à l'abandon et dont les tombes, croulant de vétusté, sont à peine à l'abri des incursions des bestiaux du voisinage.

Pourquoi a-t-on eu la malheureuse pensée d'abattre la vieille chapelle, relique du passé,

qu'il aurait été si facile de restaurer et de conserver comme celle de Tadoussac ?

Saint-Jérôme, et plus loin Saint-Gédéon, séparées par la Belle-Rivière, sont deux paroisses fertiles et florissantes que nous visitons en passant pour nous rendre à la Grande-Décharge du Saguenay, où l'on nous promet de fines parties de pêche au saumon d'eau douce, si connu sous le nom sauvage de wana-chiche. Nous pourrions en même temps étudier sur place une paroisse dans sa première formation, car de ce côté-ci, on se trouve à l'extrême limite de la colonisation.

III.

Le curé d'Alma où nous descendons, l'abbé Cimon, est absent; il est parti, il y a un instant, pour aller faire l'office du dimanche à sa mission de Mistouk, où il vient de bâtir une chapelle à deux milles au-delà de la Grande-Décharge. La chapelle d'Alma est sise au bord de la Petite-Décharge qui précipite ses eaux turbulentes entre des côtes élevées, mais toutes cultivables. Il en est ainsi de presque toutes les terres qui s'étendent au nord et à l'ouest du lac. Le terrain est même, en général, plus avantageux que du côté de l'est et du sud, ouvert le premier à la culture, parce qu'il était plus accessible. Il se prolonge également plus au loin, et est, paraît-il, propre à la colonisation jusqu'aux premiers contreforts des montagnes. La population qui s'y établira deviendra de la sorte la plus étendue de cette région.

Dimanche, S. — Après avoir fait les offices de la Dédicace à Alma, au grand contentement des paroissiens qui pensaient en être privés ce jour-là, nous prenons le parti d'aller rejoindre le curé à sa mission de Mistouk, d'où il ne doit revenir que demain. La route qui y conduit traverse la Petite-Décharge et toute l'île d'Alma formée par les deux Décharges. Un bac établit la communication avec la terre ferme du côté de Mistouk.

D'où vient ce nom d'Alma, dont la consonance européenne m'intrigue ? Il a été donné par l'arpenteur Duberger, qui explorait l'île à l'époque de la guerre de Crinée, et qui, après avoir appris les détails de la victoire d'Alma, voulut en perpétuer le souvenir ici, en donnant ce nom à l'île.

La Grande-Décharge rappelle les Mille Îles, par le nombre incroyable d'îles qui embellissent son cours.

Deux milles de voiture par un chemin tortueux, à travers des cotteaux d'une grande fertilité, mais dont les fortes ondulations rendent la route longue et fatigante, d'autant plus que cette route n'est qu'à demi ouverte. Quelques

maisons ; mais la plupart du temps de simples *campes*, c'est-à-dire de grossiers apprentis à toits presque plats, d'une vingtaine de pieds carrés, formés de troncs d'arbres surperposés, à peine équarris, liés à demi bois et calfeutrés avec de la mousse ; tel est le premier abri que se fait un colon en arrivant sur son lot de terre. De chaque côté du chemin, à travers les troncs d'arbres calcinés, poussent, avec une incroyable abondance, des moissons encore vertes, mais qui seront bientôt mûres pour la faucille.

Les colons que nous rencontrons sur la route, ou autour de leurs habitations (car ils chôment aujourd'hui dimanche), nous saluent comme de vieux amis en reconnaissant nos costumes de prêtres ; car, pour nos Canadiens, le prêtre, c'est l'emblème de l'organisation sociale. Sans lui, ils ressemblent à la gerbe qui n'a pas de lien : ils ne tiennent pas, ils ne forment pas un tout, une société durable.

Un des colons du lieu, M. Fleury, nous aborde et marche à côté de notre voiture pour causer avec nous. Il fait les plus grands éloges de la future paroisse de Mistouk, où l'on espère avoir un curé résident l'année prochaine, tant elle progresse ferme. Chaque jour de nouveaux colons viennent choisir des lots.

Depuis que je défriche ma terre, nous dit M. Fleury, je n'ai pas rencontré une seule roche. J'enfonçai ma hache à tour de bras, sans crainte, dans les racines de n'importe quel arbre, et je ne l'ai jamais ébréchée.

Le sol est une argile grise d'une fécondité qui, comme je l'ai dit pour l'ouest, n'est surpassée nulle part dans la province.

Si les défrichements ne se sont pas faits aussi vite qu'on serait porté d'abord à le croire, c'est que la plupart des colons se composent de la classe la plus pauvre, obligés de s'endetter pour subvenir aux premiers besoins de la famille, et qui se consacrent longtemps en efforts inutiles avant de pouvoir se libérer, ou qui finissent par être forcés de vendre leur terre pour aller commencer ailleurs le même travail ingrat. Ceux qui arrivent avec quelques moyens et qui sont intelligents et laborieux, ne tardent pas à devenir des propriétaires, sinon riches, au moins indépendants et à l'aise.

Je ferais rougir le jeune missionnaire d'Alma et de Mistouk, si j'essayais de dire ses rares qualités, son zèle, sa piété, son dévouement. Au reste, tous les missionnaires du lac Saint-Jean et du Saguenay que nous avons vus, sont des modèles que ne désavoueraient ni les Albanais, ni les Dolbeaux, ni les La Brosse. Il faut les voir à l'œuvre au milieu de leurs paroissiens pour comprendre tout le bien que font ces hommes de Dieu.

Une semaine passée chez l'abbé Cimon nous a fait toucher du doigt cette fructueuse vie

d'apostolat. L'abbé Cimon fait trêve pour un jour à ses travaux, afin de nous accompagner à la pêche dans la Grande Décharge. Les profanes dans l'art qui fut le premier emploi des apôtres, ne savent pas les jouissances qu'il y a à lutter d'adresse avec un vaillant saumon, où une wananiche qui combat pour sa vie, à la voir sauter hors de l'eau, faire des bonds énormes, des pirouettes en tous sens pour se débarrasser de la fatale mouche qu'elle a eu l'imprudence de toucher. C'est un triomphe, quand on enlève dans le filet, et qu'on dépose au fond du canot, comme nous l'avons fait, les wananiches pesant plus de cinq livres.

Vous comprenez pourquoi, mon cher ami, nous vous avons fait perdre patience à nous attendre, sachant que nous étions si près de vous, à Alma.

Enfin nous sommes tombés dans vos bras en descendant de voiture en face de votre magnifique église d'Hébertville, la gloire du lac Saint-Jean.

IV.

Quelle transformation s'est opérée sur ce coin de terre, au bord de cette rivière des Aulnaies où je suis venu aborder, il y a trente huit ans, parmi d'impénétrables taillis ! C'est ici, sur la place même de l'église, que s'élevaient le *camp* et la tente de M. Hébert. C'est ici que j'ai vu se réunir, à la tombée de la nuit, et s'agenouiller autour de lui ses braves bûcherons pour faire en commun la prière du soir. C'est non loin d'ici que je me suis amusé à rêver, comme on rêve à vingt ans, au bord du bassin de la Belle-Rivière, solitaire alors et sauvage comme la forêt de la Belle au Bois Dormant.

Comme tout a changé ! plus de bois, plus d'abandon, plus de sentiers inextricables ; mais une vaste plaine ondulée, des champs à perte de vue, limités par leurs clôtures de cèdre, et tout verdoyants de jeunes moissons ; un charmant village groupé autour de l'église en pierre granitique, surmontée de son élégant clocher.

Et à qui doit-on cette transformation ? A qui en revient la première pensée, l'inspiration ? Est-il nécessaire de le dire ? Vous continuez l'œuvre de M. Hébert ; vous aurez mérité comme lui votre jour de repos.

Tout de même, il fait bon, en attendant, de goûter de temps en temps, comme vous l'avez fait en nous serrant la main et en nous faisant asseoir à votre table, combien il est doux pour des frères d'habiter ensemble.

Lundi, 16.—D'Hébertville à Chicoutimi, les douze lieues à franchir n'ont été qu'une délicieuse promenade, sans fatigue, à travers un pays gracieusement mouvementé, dans une

atmosphère tiède et toute imprégnée de brèves vagues noyant l'horizon, et de senteurs de trèfle et de foin en fleurs.

L'arrivée à Chicoutimi par le chemin qui débouche subitement sur le Saguenay dont les puissantes falaises encadrent le bassin, est une surprise. Une surprise non moins grande pour moi fut la ville naissante de Chicoutimi, là où trente huit ans auparavant, je n'avais vu que trois ou quatre maisons. Elle est hardiment échelonnée sur l'amphithéâtre de rochers abruptes qui l'appuient, et bâtie élégamment. La cathédrale dont la flèche élancée domine tout le paysage, est d'un goût excellent. Voici à côté, le collège, le couvent du Bon Pasteur, et le monastère des Hospitalières de Québec annexé à l'hôpital construit par le gouvernement fédéral.

Le supérieur et les professeurs du collège ne démentent pas la réputation d'hospitalité qui distingue le clergé du Saguenay.

Nous ne manquons pas d'aller serrer la main d'un compagnon d'étude, aujourd'hui curé de Sainte-Anne, jolie paroisse créée depuis une trentaine d'années, en face de Chicoutimi.

Notre joie eût été sans nuage, si nous avions pu presser la main d'un autre ami du vieux temps, Mgr. Racine. Une prière sur sa tombe, dans sa cathédrale, aujourd'hui veuve de son évêque!

D'ici à deux ans, le chemin de fer du lac Saint-Jean se prolongera jusqu'à Chicoutimi, et de là, à la Grande Baie, le premier port océanique du haut Saguenay. Alors s'ouvrira un nouvel avenir pour ces deux endroits. Le cercle de communication sera complet. Le commerce, les voyageurs, les touristes auront alors le choix entre l'une ou l'autre voie, et pourront circuler dans un sens ou un autre, sans interruption. On voit d'ici quelle impulsion nouvelle se prépare pour cette région trop longtemps négligée, et qui est déjà un des greniers du Canada.

Un voyage au Saguenay n'a pas son couronnement, si on ne s'arrête point à la Grande Baie. La baie des Ha! Ha! est, en effet, une merveille dans la merveille du Saguenay. Je n'ai pas à décrire sa beauté qui a été cent fois décrite; mais on ne connaît pas assez les avantages de son port qui n'a pas son rival sur tout le Saint-Laurent. Abrité contre tous les vents, il offre les plus sûrs mouillages, et peut contenir des flottes entières du plus haut bord. Il est certainement destiné, par sa position géographique, à devenir le plus grand entrepôt de toute cette région.

Adieu, mon cher ami; je clos ici ma trop longue et trop courte correspondance; trop longue pour un article de journal, trop courte pour la multiplicité des sujets que j'ai eu à toucher.

Quoiqu'il en soit, j'en ai dit assez pour donner envie, je crois, à plus d'un lecteur d'aller voir le beau pays du lac Saint-Jean et du Saguenay.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

Galerie Nationale.

Biographie

DE

MR. JOVITE PINARD,

DE

ST. JOHNBURY, VERMONT (1).

Il est bon de se rappeler quelquefois le courage, le dévouement, le patriotisme et la foi de nos compatriotes qui vivent aux Etas-Unis, et qui font l'honneur de notre nationalité. Il y a de ces braves concitoyens, sortis du Canada, dans toutes les villes et dans tous les villages de cette vaste contrée.

Pour aujourd'hui, la *Lyre d'Or* se fait un devoir de faire connaître les hautes qualités de l'un de nos compatriotes les plus distingués, M. Jovite Pinard dit Beauchemin, qui réside à St. Johnsbury, dans l'état du Vermont. Plus tard, viendra le tour des autres.

I.

M. Pinard est né à St. David, P. Q., à quelques milles du lac St. Pierre, le 13 août 1841. Il était le deuxième fils de feu Antoine Pinard dit Beauchemin et de Elodie Lupien. Il fréquenta les écoles primaires de sa paroisse, où il se fit remarquer par ses talents.

Au printemps de 1860, le jeune Pinard prit le chemin des Etas-Unis. Il se dirigea vers St. Johnsbury, Vt., où en arrivant, il fit la connaissance de M. C. Colby, qui lui donna de l'emploi. Inutile de dire que M. Pinard, sut, en peu de temps, par son travail et sa bonne conduite, gagner l'estime et la confiance de son patron. Il demeura au service de M. Colby jusqu'en 1861.

Nous extrayons cette biographie du *National* de Plattsburg.

Après la déclaration de la guerre de sécession, M. Pinard, animé du plus pur patriotisme, s'engagea dans l'armée pour la défense du drapeau de l'Union. Il servit durant les quatre années de la guerre dans le huitième régiment fantassin des volontaires du Vermont, où il se distingua par sa bravoure et sa soumission à ses supérieurs.

On nous rapporte qu'un jour, s'étant exposé peut-être un peu plus qu'il ne fallait, il fut remarqué par l'ennemi qui jura de le prendre vivant ou mort. On envoya à l'instant un groupe de cavaliers pour le saisir. A la vue de l'ennemi, M. Pinard ne perdit pas son sang-froid, il se dirigea vers le port le plus rapproché. On fit feu sur lui, mais les balles ne le retardèrent pas en chemin. Ses ennemis étant à cheval l'approchaient rapidement en criant : *Surrender you d... Yankee!* il répondait : *I shant do it! Never!* Heureusement qu'une clôture le protégea un peu et que, ses ennemis découragés, s'en retournèrent, à l'exception d'un seul, qui paraissait être plus décidé que les autres à le capturer, mais le bruit attira les amis de M. Pinard sur les lieux, et non-seulement, M. Pinard fut sauvé des mains de son ennemi, mais celui qui le poursuivait avec tant d'acharnement fut fait prisonnier. Le lendemain, M. Pinard fut promu au grade de sergent en charge de la compagnie C.

Un autre jour, un soldat du régiment s'étant permis de voler plusieurs effets, entre autres choses, une paire de bas en soie pour dames, le sergent Pinard ayant appris cette nouvelle, le fit venir devant lui et le conduisit où il avait commis cet acte de malhonnêteté, l'obligea à restituer et lui fit demander pardon de sa faute.

Il serait facile de citer un grand nombre d'autres faits de ce genre, mais ceux que nous venons de mentionner suffisent pour faire connaître l'honnêteté et les hautes qualités de cœur de ce brave compatriote.

Après la guerre, M. Pinard retourna à St. Johnsbury, où il entra de nouveau au service de M. Colby qui lui donna la surintendance de sa manufacture.

En 1866, il épousa Mlle. Hélène Desrosiers, avec laquelle il eut sept enfants dont quatre de survivants : Mlle. Hélène, institutrice à Newport et Mlle. Azilda, institutrice à St. Johnsbury, toutes deux graduées du convent de la Congrégation de Notre-Dame de St. Johnsbury, Théodore qui suit en ce moment son cours au collège Ste-Croix, à Farnham, et Henri, âgé de 16 ans qui est à la maison paternelle.

En 1874, M. Pinard entra dans le commerce, en société avec feu Julien Demers. En 1877, il acheta, en société avec M. O. W. Orcutt, la fabrique de boîtes d'emballage, etc., de M. Colby. En 1881, il acheta la part de M.

Orcutt, et en 1887 il s'associa M. David Fréchette, jeune homme de talents et jouissant de l'estime de tous ceux qui le connaissent.

M. Pinard est Canadien-Français dans toute la force du terme. Il jouit à St. Johnsbury d'une popularité universelle. Tous le connaissent pour son dévouement à la cause nationale ; il ne perd jamais une occasion de se rendre utile à ses compatriotes. Il est un des fondateurs de la société St. Jean-Baptiste et de l'Association des Jeunes Gens Catholique de St. Johnsbury,

En 1884, il a été élu conseiller de la municipalité, position qu'il a tenue avec distinction, et cette année il a été nommé juge de paix.

Enfin, M. Pinard est un des Canadiens qui font honneur à notre nationalité ; s'il s'est montré brave sur le champ de bataille, dévoué et généreux pour ses semblables, nous pouvons dire aussi que, dans toutes ses actions, il s'est montré chrétien. Lorsqu'il s'est agit de faire quelque chose pour l'église, nous l'avons toujours vu prendre l'initiative, et aujourd'hui, tous ceux qui le connaissent le considèrent comme le véritable ami du clergé et l'un des soutiens de l'église de St. Johnsbury.

DENIS-BENJAMIN VIGER.

Denis-Benjamin Viger, orateur, avocat, publiciste, homme politique, né à Montréal le 19 août 1774, a fourni une carrière active et utile, faisant honneur au nom canadien dont il était fier. Il étudia au collège Saint-Raphaël de Montréal, et dès 1792 commença à répandre des essais de sa plume qui le firent remarquer. Elu par la ville de Montréal, en 1808, il arriva en Chambre avec son cousin, Louis-Joseph Papineau, tous deux armés contre les mesures arbitraires du gouverneur Craig. En 1809 il publia une brochure invoquant la conservation des mœurs, institutions, etc., des Canadiens-Français, dans l'intérêt de la Grande-Bretagne. On le menaça de la prison.

Délégué deux fois en Angleterre pour y conférer avec les ministres et obtenir des adoucissements au régime que l'on nous imposait, il remplit ces missions avec courage et dignité sans s'attirer le moindre reproche. Le 4 novembre 1838 il fut emprisonné et resta dix-neuf mois sous les verrous. Son rôle politique, en 1844, alors qu'étant premier ministre, il consentit à ce que le gouverneur nommât aux emplois, lui valut la perte de presque toute sa popularité, aussi eut-il la prudence de s'effacer, à un âge où il lui était bien permis de prendre du repos. Il n'en reste pas moins l'une des grandes figures de nos luttes politiques et l'un des hommes les plus respectés de nos compatriotes.

BENJAMIN SULTE.

COLLABORATEURS DE LA "LYRE D'OR."

Amyot, (Guillaume)—Québec.
Aube, (Ed.)—Journaliste.—Ottawa.
Bechar, (A.)—Ottawa.
Brayere, (Boucher de la)—St. Hyacinthe.
Caouette, (J. B.)—Québec.
Champagne, (N.)—Ottawa.
Charland, (J. Hermas)—Journaliste.—Montréal.
Comeau, (Dr. F. X.)—Petit Rocher, N. B.
Cotret, (Dr. Elphège A. de)—St. Césaire.
Cullen, (I. A. A.)—Digby Nouvelle-Ecosse.
De Celles, (A. C.)—Ottawa.
De Montigny, (B. A. Testard—Chevalier de Pie IX.)—St. Jérôme.
Desaulniers, (F. L.) M. P.—Yamachiche.
Dick, (Dr. Eugène)—St. Agapit.
Dionne, (Dr. N. E.)—Québec.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Ducharme, (Chas. M.)—Montréal.
Duval, (Ulle-Anna M.)—New-York.
Faucher, (de St. Maurice)—Québec.
Garneau, (A.)—Ottawa.

Gauvreau, (Chas. A.)—Isle Verte.
Gellinas, (Sévère)—Ottawa.
Genest, (Arthur)—Ottawa.
Gladu, (R. P.)—Oblat—Québec.
L'Ecuyer, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (L. Pamphile)—Québec.
Levasseur, (N.)—Québec.
Lusignan, (A.)—Ottawa.
Montpetit, (J. N.)—Montréal.
Nolin, (Joseph)—Ottawa.
Poirier, (Hon. Pascal)—Sénateur.—Shédiac, N. B.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Renault, (Raoul), fils—Montmagny.
Rouillard, (Eugène.)—Journaliste.—Québec.
Roy, (Elzébert)—Ottawa.
Smith, (Chevalier Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benjamin)—Ottawa.
Sylvain, (L. P.)—Ottawa (Bibliothèque Fédérale).
Tache, (Louis-H.)—Ottawa.
Thibault, (Charles)—Ottawa.

LA LYRE D'OR.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans les vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Revue puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA,

1er Decembre 1888.

L'Avent.

Pour se préparer à la joyeuse fête de Noël, qui vient comme un beau jour réjouir la saison des neiges, l'Eglise, en mémoire du grand avènement du Sauveur (*Advontus*), a institué l'*Avent*. Ce temps de jeûne, de prière et de préparation, se compose de quatre semaines, c'est-à-dire de quatre dimanches, hors ce qui reste de la quatrième semaine jusqu'à Noël. L'institution de l'*Avent* est aussi ancienne que celle de la fête de la *Nativité* du Sauveur.

Pendant plusieurs siècles, l'*Avent* fut tout à fait un autre Carême; il durait quarante jours, pendant lesquels on jeûnait et se mortifiait, comme pendant la quarantaine qui précède Pâques....

Pendant les quatre semaines de l'*Avent*, l'Eglise ne prononce dans le sanctuaire que des paroles de repentir et de pénitence; l'*alleluia* ne termine plus ni ses prières, ni ses hymnes; et les autels ont pris les ornements de deuil....

L'Eglise, en empruntant aux pieux Prophètes

leurs paroles inspirées, veut faire voir aux fidèles combien ils seraient coupables s'ils restaient froids quand la venue du Messie approche. Cet avènement désiré par les patriarches; cet avènement que tous les justes de la loi de Moïse ont invoqué, doit réjouir les chrétiens: et, pour que leur joie soit pure, il faut qu'ils s'y préparent par la pénitence. L'innocence, c'est la robe blanche qu'il faut se revêtir pour assister dignement aux fêtes de la religion.

L'Immaculée Conception.

Tota pulchra es Maria, et
 macula non est in te.
 Cant. iv. 7.

Un écrivain moderne parlant de l'*Avent*, l'appelle « une sainte et heureuse avenue » à l'extrémité de laquelle le regard réjoui du fidèle aperçoit Bethléem, et l'étable, et la crèche, et l'Enfant-Dieu, et Marie, et Joseph, et les anges, et les bergers, et les mages venus de l'Orient.

Cette pensée de l'auteur me paraît non-seulement juste, mais encore poétique; et comme lui, je crois que notre mère la sainte Eglise a placé la belle fête de l'Immaculée Conception à l'entrée de cette avenue, tout exprès pour servir de crépuscule au lever éclatant du soleil de justice, qui l'illuminera dans quelques jours.

* *

La croyance à l'Immaculée Conception remonte à l'époque la plus reculée de l'ère chrétienne. Les saints Pères en avaient vu l'image dans l'arche de Noé, l'échelle de Jacob, le Buisson que Moïse vit tout en feu dans le

lieu saint, et qui, loin de se consumer au milieu des flammes, verdissait merveilleusement et se couvrait de fleurs. Ces mêmes Pères, empruntant les paroles des Prophètes, avaient salué l'anguste Vierge des titres de colombe pure, sainte Jérusalem, trône sublime de Dieu, « Reine qui, remplie de délices et appuyée sur son bien-aimée, sortit de la bouche du Très-Haut toute parfaite, toute belle et toute chère à Dieu. »

En effet, rien de plus raisonnable : « Oni, la femme unique et choisie de toute éternité qui devait concourir avec Dieu même à notre rédemption, la fille par excellence de Dieu le Père, la mère bien-aimée du Verbe fait chair, l'épouse mystique du St-Esprit devait recevoir la grâce en même temps que l'être, la sainteté avec la vie. Celle dont il avait été prédit et annoncé dès l'origine qu'elle *écraserait* sous son pied vainqueur *la tête du serpent* ne devait pas être flétrie même dans sa conception par l'haleine empestée de celui qui fut homicide dès le principe. »

« Marie fut conçue sans péché. Amore du Soleil de justice, toujours elle fut sans ombre et sans le plus léger nuage ; Arche de la nouvelle alliance, Marie fut toujours devant Dieu l'éclat de l'or le plus pur ; rose mystique, lys des vallées, jamais le venin du serpent ne lui imprima une souillure, et de toutes les créatures, la sainte Vierge est la seule, comme le dit Saint-Augustin, à laquelle on ne doit point penser quand il est question de péché. »

Voilà ce que l'Eglise croyait dès les premiers siècles, voilà ce qu'elle a affirmé le 8 déc. 1854 par la bouche de son chef visible, l'immortel Pie IX.

* * *

La fête de l'Immaculée Conception fut instituée d'abord en Orient où elle était d'obligation dès le IIe siècle.

En Occident, elle fut, selon Baronius et Benoit XIV, établie en Angleterre, l'an 1150, par l'archevêque de Cantorbéry. Plusieurs villes, entre autres Lyon et Naples, en revendiquent l'honneur.

Après avoir été florissante en France, cette fête fut supprimée ainsi que plusieurs autres non moins chères à la dévotion des populations catholiques ; mais Dieu se servait d'une humble sœur de Charité pour la rétablir dans tout son lustre.

C'était vers la fin de 1830, année malheureuse qui avait vu disparaître du sol de France, trois générations de rois. L'impiété croyait son jour venu et battait des mains en voyant écrouler encore une fois le trône de Charlemagne et de St-Louis. Déjà par la loi inique du 8 décembre,

elle avait réussi à supprimer plusieurs fêtes de la Ste. Vierge, surtout son Immaculée Conception. La Nativité, la Purification et l'Annonciation étaient aussi rentrées parmi les jours obscurs.

Un de ces jours de fêtes supprimées, une fille de St-Vincent-de-Paul, la sœur Ste. Anne, était agenouillée dans la chapelle de leur maison-mère, et implorant la miséricorde de Dieu et de la Ste. Vierge pour le salut de la France, quand, tout-à-coup, elle entendit un frémissement d'ailes qui la fit tressaillir : « Ses yeux sont subitement frappés d'une lumière plus vive et en même temps plus douce que celle du plus beau jour. Des parfums comme la terre n'en a pas dans la saison des fleurs, semblent descendre du ciel ; d'ineffables délices inondent l'âme de la fervente chrétienne, et à travers des larmes comme elle n'en a jamais connu, elle voit des rayons éclatants briller sur le côté gauche de l'autel. Ils y annonçaient une miraculeuse apparition de la bienheureuse Mère de Dieu. »

« Dans cette vision, la sœur de charité reconnut la Vierge telle que les peintres l'ont souvent représentée, debout, les pieds posés sur un globe entouré de nuages, les bras tombant vers la terre, les mains ouvertes ; de ses mains partent des jets de lumière céleste ; sa tête un peu penchée en avant, semble écouter les prières des hommes ; une couronne d'étoiles brille sur son front virginal. »

« Tu reconnais, dit la voix d'un ange à la fille de St-Vincent-de-Paul, tu reconnais la Reine du ciel ; les rayons qui partent de ses mains sont le symbole des grâces qu'elle obtient aux hommes. »

Puis la bonne religieuse voit écrits en caractères brillants : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. » Elle reçut en même temps l'ordre de faire frapper une médaille représentant fidèlement la vision qui venait de lui être accordé.

Six mois après, la même religieuse eut une seconde vision, puis une troisième pendant laquelle il lui fut révélé que l'autorité diocésaine approuvait la médaille de l'Immaculée Conception. Ce que fit en effet, peu après, l'archevêque de Paris.

* * *

Depuis ce jour, la médaille de l'Immaculée Conception est répandue et vénérée, on peut dire, par toute la terre. Elle repose sur la poitrine du nautonier et du soldat comme sur celle du missionnaire : « Dieu seul sait combien cette médaille en a sauvé et en sauvera et sur terre et sur mer. »

Dans notre catholique pays, nos pères ont

été assez heureux pour nous léguer avec leur foi, leur tendre dévotion envers Marie la plus pure des Vierges. Conservons soigneusement ce dépôt sacré, et comme eux, portons toujours fièrement mais dignement sa médaille, qui nous fera reconnaître un jour par notre bonne Mère du ciel pour ses dévoués enfants.

CAMILLE.

...
Noël.

JOSEPH et MARIE entrent dans Bethléem, la noble cité, perdus dans la foule des étrangers qui arrivent de tous les points du royaume pour se faire inscrire. Leur premier soin est de chercher un gîte pour y passer la nuit.

Mais en vain frappent-ils à toutes les portes, cherchant quelque logis modeste ; il n'y avait pas de logis pour eux parce qu'ils étaient pauvres.

Comme ils durent souffrir, les deux saints époux, devant ces durs, et méprisants rebats ! Comme il leur fut douloureux de voir Jésus si mal reçu parmi les siens, et dans ce monde qu'il venait sauver !

Joseph et Marie se dirigent alors vers l'hôtellerie publique, où d'habitude s'arrêtent les caravanes pour prendre un instant de repos. Mais là aussi il y a un tel encombrement de voyageurs et de bêtes de somme qu'ils cherchent en vain une place quelconque où ils puissent s'installer.

Il leur faut donc quitter cette cité de David, qui n'a point une pierre où les descendants de sa race puissent reposer leur tête, ni un abri pour ce Verbe de Dieu que les peuples acclameront bientôt comme « Fils de Dieu. » Dieu le veut ainsi : c'est lui-même qui a choisi la demeure qu'il destine à son Fils.

Epuisés de fatigue, mais calmes et résignés, les deux augustes voyageurs franchissent l'enceinte des murailles, et sortent de la ville par la porte d'Hébron. A peine ont-ils fait quelques pas dans cette direction qu'ils aperçoivent une caverne, creusée dans les flancs du rocher. L'Esprit de Dieu leur fait comprendre qu'ils doivent s'arrêter là.

En mettant le pied dans ce triste réduit, ils reconnaissent que c'est une étable où se réfugient les bergers et les troupeaux. On y trouve de la paille et une crèche pour les animaux. La fille de David, après ce long et pénible voyage, s'assied sur un bloc de pierre.

Or, bientôt tous les bruits cessent, et un profond silence règne sur la ville endormie. Seule, dans la grotte abandonnée, Marie veille et répand son cœur devant l'Éternel.

C'est que l'heure du grand mystère est

arrivée. Au milieu de la nuit, le Verbe incarné quitte miraculeusement le sein de sa mère ; et, comme un rayon de soleil qui subitement éblouit les regards, il apparaît à ses yeux étonnés et ravis.

Marie le prend dans ses bras, le couvre de pauvres langes, le presse contre son cœur ému ; puis elle fait un berceau de la crèche, et y dépose le corps délicat du divin Enfant.

Alors, tremblante de respect et d'amour, elle s'agenouille devant ce trône de l'humilité, et adore en silence le Dieu Rédempteur du monde.

Et cependant, l'Enfant couché dans la crèche offre à son Père les prémices de ses humiliations et de ses souffrances.

Des bergers gardaient leurs troupeaux dans un vallon voisin : voilà que tout-à-coup une clarté divine se répand autour d'eux, et un ange du ciel apparaît à leurs yeux éblouis.

A cette vue, les bergers sont saisis d'une grande frayeur, mais l'ange les rassure : « Ne craignez pas, s'écrie-t-il, je viens vous annoncer une grande joie qui sera partagée par tout le peuple. Aujourd'hui, dans la cité de David, il vous est né un Sauveur ; c'est le Christ que vous attendez, c'est le Seigneur ! Et voici le signe auquel vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans la crèche de l'étable. »

Et quand l'ange eut fini de parler, une foule d'esprits célestes se joignit à lui, et tous ensemble louaient Dieu et disaient : « *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !* »

Bientôt les voix s'éteignirent, les anges disparurent et la clarté céleste s'évanouit. Les bergers stupéfaits et ravis gardaient le silence. Enfin ils se dirent l'un à l'autre : « Allons à Bethléem, et voyons de nos yeux le grand prodige que les messagers célestes viennent de nous annoncer. »

Et comme l'ange leur avait indiqué l'étable où souvent ils se réfugiaient, ils s'y rendirent en toute hâte, et trouvèrent en effet Marie et Joseph et l'Enfant couché dans la crèche. En voyant ces pauvres langes, et cette paille, et cette crèche et cette étable, ils connurent que c'était le Sauveur, car l'ange leur avait dit : « C'est à ce signe que vous le reconnaîtrez. »

Et ils se prosternèrent avec amour aux pieds de l'Enfant-Dieu, le remerciant d'avoir bien voulu les choisir pour ses premiers adorateurs. Puis ayant offert leurs hommages à sa bienheureuse Mère, ils s'en retournèrent en glorifiant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu et entendu.

Ces heureux bergers publièrent partout les merveilles dont ils avaient été les témoins, et l'écho des montagnes de Juda redit bientôt les paroles angéliques : « Il nous est né un Sauveur.

Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux ; paix aux hommes de bonne volonté sur la terre ! » Et tous ceux qui apprirent ces choses furent saisis d'admiration.

Et la Vierge Immaculée conservait dans son cœur ces doux et précieux souvenirs ; elle ne cessa de les méditer dans la suite, et les confia plus tard aux bienheureux Apôtres, qui nous les ont révélés.

Et le Christ naquit ainsi dans l'étable de Bethléem, l'an 4000 depuis la création d'Adam, l'an 740 depuis la fondation de la grande Rome, dans la 40^e année de l'empire d'Auguste, et la 36^e du gouvernement d'Hérode, roi de Judée.

Ceci se passait dans la nuit du 25 décembre. Depuis lors, quand revient chaque année cette nuit solennelle et joyeuse entre toutes, les enfants du Christ entonnent avec amour le cantique des Anges ; et de Bethléem aux extrémités du monde, les échos murmurent longtemps : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis !*

Depuis lors aussi, le palais d'Auguste et les monuments d'Hérode ont disparu sans laisser de trace ; mais, de siècle en siècle, rois et sujets sont venus s'agenouiller à la suite des bergers, dans cette étable de Bethléem : elle est restée plus célèbre que le berceau d'aucun prince, et rien n'a pu en détacher la piété de l'univers.

Notre Première Année.

Avec le présent fascicule de la *Lyre d'Or* se termine notre premier volume. En fondant cette publication littéraire et de propagande religieuse, nous avons voulu apporter notre faible concours à l'édifice religieux et national de notre bien-aimée patrie, en contribuant à l'avancement moral de la grande famille franco-canadienne ; en répandant autant que possible dans ses foyers le goût de la bonne littérature, et par là essayant de détruire l'influence pernicieuse de ces romans séduisants et dangereux, qui inondent que trop nos villes et campagnes du Canada, malgré la vigilance des Autorités.

* *

La *Lyre d'Or* s'adresse à toutes les classes et à tous les âges, et elle présente un choix de lectures très variées et propres à intéresser aussi bien les élèves des Séminaires et Pensionnats que les personnes qui sont au foyer de la famille, tant dans les villes que dans les campagnes.

Nous voulons que la *Lyre d'Or* devienne le germe d'une petite bibliothèque au sein de la famille, afin qu'en se développant elle fasse le bien autour d'elle.

Il existe aujourd'hui une foule de bibliothèques paroissiales, et de louables efforts sont tentés tous les jours pour en fonder de nouvelles, c'est pourquoi nous avons lieu d'espérer que notre publication sera bientôt reçue dans chaque bibliothèque, afin d'aider à la propagation des bons principes, et nous invitons les esprits éclairés, dans chaque paroisse, à amener ce résultat dans l'intérêt de la bonne lecture.

* *

Avec l'année 1889, les abonnés de la *Lyre d'Or* bénéficieront des travaux particuliers qui suivent, préparés spécialement pour cette publication, lesquels seuls vaudront plus que l'abonnement annuel, savoir :

1°—Un roman historique se rattachant aux **Événement de 1837-38**, qui sera d'un intérêt tout à fait exceptionnel, tant par l'action dramatique, émouvante, qui se dégagera de ce lugubre drame, que par le choc des personnages pris sur le vif.

2°—**L'Enfant Mystérieux**, roman plein d'intérêt qui fut brusquement interrompu dans sa publication, en 1881, sera de nouveau publié avec la quatrième partie en voie de préparation par l'auteur (M. le Dr. Eng. Dick,) spécialement destiné à la *Lyre d'Or*.


3°—La **Divine Comédie**, du DANTE, ou Voyage par la pensée, du célèbre philosophe chrétien, aux Enfers, au Purgatoire et au Paradis, d'après une récente publication de cette illustre Épopée de la grande poésie.

4°—D'autres œuvres fraîchement écloses seront également publiées dans la *Lyre d'Or*, durant l'année, lesquelles œuvres étant remplies de situations variées, mêlées à des tableaux captivants, sauront offrir aux lecteurs un passe-temps aussi agréable qu'instructif, et que parfois ils seront émus jusqu'aux larmes, au récit des scènes attendrissantes que relatent ces admirables travaux de la pensée.

* *

Si on veut lire, durant l'année 1889, des feuilletons empoignants, saisissants, dramatiques à l'extrême, il faut de suite s'abonner à la *Lyre d'Or*, et payer à l'avance l'abonnement, ou dans les trente jours qui suivront la date de l'abonnement, suivant les conditions établies. Puis, faire souscrire les parents, les amis, car c'est par l'union agissante que nous parviendrons à consolider cette entreprise sociale, morale et religieuse, destinée à la famille.

Une commission de dix par cent, ou un abonnement gratuit d'une année, si on le préfère, sera accordée à toute personne, abonnée ou non, qui nous fera parvenir une liste de 8 à 10 abonnés nouveaux d'ici à la fin de ce mois.

 Nous invitons respectueusement ceux de nos abonnés de 1888 qui nous ont soutenus durant l'année écoulée, en payant d'avance leur abonnement, de bien vouloir nous rendre le même service, en renouvelant leur abonnement pour 1889, et nous transmettant le prix durant le présent mois de Décembre ou celui de Janvier prochain; cet appoint devant servir à une amélioration importante, dans la publication de la *Lyre d'Or*, et que nous ferons connaître à nos lecteurs le mois prochain.

Aux abonnées des Etats-Unis.


La négligence des maîtres de poste, aux Etats-Unis, est tellement évidente, qu'il ne nous est plus possible de connaître quels sont ceux, qui, de bonne foi, reçoivent notre publication avec l'intention d'en payer l'abonnement.

Depuis que nous avons expédiés des comptes à ceux qui nous devaient, après huit mois de publication, voilà qu'on nous informe que notre *REVUE* n'est point réclamée, ou bien on nous la renvoi sans aucune explication; de sorte que nous ignorons si vraiment la *Lyre d'Or* arrive à ceux auxquels nous l'adressons depuis le mois de décembre 1887. Dans les deux cas, c'est une perte sèche de \$2 que nous subissons dans chaque tel incident.

Afin d'éviter, l'an prochain, les suites d'un pareil système, la *Lyre d'Or* ne sera transmise qu'aux personnes qui auront payé l'abonnement de 1888 actuellement dû.

Quant aux abonnés qui ont soldé à l'avance l'abonnement de 1888, ils n'ont point à s'occuper de cet avis, qui ne leur est point destiné.

Montreal et Quebec.

 Nous donnons avis aux abonnés de MONTREAL et de QUÉBEC qu'à commencer de ce jour, ils devront s'adresser directement au bureau de la *Lyre d'Or*, à Ottawa, pour ce qui concerne les abonnements, annonces, etc., les Agents de ces deux villes ayant cessé de s'occuper de notre publication dans leur ville respective.

Les Romans et la Jeunesse.

Celui qui veut faire une espèce de « braque » de lui-même n'a qu'à se bourrer l'esprit de romans.

Cette lecture fait du mal à la jeunesse surtout. Le roman est, à son sens moral, ce que le tabac est à son organisme physique, un poison.

Les insanités qui font suite aux lectures légères, fournissent de plus en plus matière aux journaux.

Hier encore on rapportait la mort d'une jeune fille, grande liseuse de romans. Elle aimait. Elle voulait être aimée. Ayant devant les yeux, sans doute, les héros et les héroïnes de ses lectures, elle voulait un amour en harmonie avec celui dont elle avait vu la peinture. Cet idéal ne se réalise pas. Mademoiselle s'ennuie, se déplaît de plus en plus.

Elle rêve, elle rêve encore. Finalement, elle trouve que la vie lui est trop pesante, elle s'empoisonne... et meurt. Elle a lu tant de fois que telle ou tel avait ainsi terminé ses jours.

Malheureusement, il devient de plus en plus facile de trouver des livres mauvais ou légers. Le poison est à la portée de tous : et lorsqu'il n'est pas là, il y a un ami qui renseigne. Le diable les connaît ces amis-là.

* * *

Les parents doivent donc surveiller de plus en plus les lectures de leurs enfants et prendre eux-mêmes, au besoin, connaissance de ce qu'ils lisent.

Les bonnes publications ne font pas défaut. La *Lyre d'Or*, publié par M. Drapeau, Ottawa, offre une lecture qui est sûre.

Les jeunes gens qui ont déjà un peu d'instruction trouveront une matière irréprochable dans l'*Étudiant*.

Les parents devraient abonner leurs filles au *Couvent*, publication qui est particulièrement à leur usage. L'abonnement au *Couvent* n'est que de 25 centins par an; l'abonnement à l'*Étudiant*, de 50 centins.

Le directeur de ces deux publications réside au collège de Joliette, à Joliette.

Voilà certainement de belles et bonnes étrennes à faire à la jeunesse.

Sans doute que toutes ces publications ne sont que mensuelles. Pourquoi? Parce qu'elles ne sont pas suffisamment encouragées. Si le nombre de leurs abonnés augmentait, elles deviendraient avec le temps hebdomadaires.

* * *

Encore une fois regardons comme un démon déguisé le livre ou le feuillet qui peut gâter le sens moral de l'enfant.

Rappelons le conseil d'Ovide à l'égard des lectures qu'on pourrait appeler *langourcuses* :

« Ne touchez point aux poètes tendres. Si vous y avez jeté un regard, tremblez d'y revenir ; une seconde lecture peut ébranler les cœurs les plus forts. Jetez-les impitoyablement au feu. »

Comme le dit le Rév. P. Félix :

« Il y a les Robespierre de la parole et de la plume, comme il y a les Robespierre du poignard et de la guillotine. Ceux-ci vous couvrent de votre propre sang, ceux-là vous salissent de leur encre ; les uns vous coupent la tête et les autres vous enlèvent l'honneur. »

Ils enlèvent non-seulement l'honneur qui est le sentiment du respect et de la dignité, mais ils enlèvent aussi la *puleur* qui est la conservation et le charme de la société.

F. A. B.

Joliette, 8 octobre 1888.

Lyre d'Or.

Le *Colonisateur* du 15 novembre nous honore des lignes suivantes :

« Cette excellente revue de quarante-huit pages nous arrive pour le mois de novembre avec un sommaire des plus chargés. Il y a de la lecture pour tous les goûts : controverse, histoire, apologétique, archéologie, agriculture, même de la poésie et du roman moral. C'est une vraie revue de famille qui devrait avoir une place d'honneur à tous les foyers. L'on y trouvera, pour les longues soirées d'hiver un agréable passe-temps et un excellent moyen de s'instruire. »

Le *Canadien* de St. Paul, Minnes. a. s'ex prime comme suit :

« Nous avons reçu la livraison No. 11 de la *Lyre d'Or*, excellente et intéressante revue mensuelle illustrée, publiée à Ottawa.

« La *Lyre d'Or* en est à sa première année, mais promet de vivre.

« Elle devrait être dans toutes les bibliothèques des familles canadiennes.

« Elle s'occupe de littérature, d'histoire, d'archéologie, d'agriculture et de légende. Abonnement, \$2.00. »

La Taxe sur les Eglises.

I.

Nos édiles de la corporation municipale de la cité d'Ottawa viennent de décréter le dépeuplement des églises, des communautés religieuses, hôpitaux, asiles, refuges, orphelinats,

etc., etc., en les grévant d'impôts et taxes municipales, jusqu'ici exemptés d'après les lois du pays.

Comme nous entendons faire tomber la responsabilité de cette inique législation sur les épaules de ceux qui se sont ainsi constitués les spoliateurs du bien des pauvres, des malades et des orphelins, nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs les noms de ces illustres législateurs.

Sur la proposition de l'échevin Henderson, à la séance du Conseil du 8 novembre dernier, il fut résolu qu'une pétition fut envoyée au gouvernement d'Ontario, afin qu'il abolisse toute exemption de taxe sur les églises, communautés religieuses et autres institutions. Cette proposition fut appuyée par l'échevin McVeity. Etant mise aux voix, elle fut remportée sur la division qui suit :

Pour : les échevins Henderson, McVeity, Gordon, Hutelison, Dalglish, Cox, Monk, Borthwick, Roger et Askwith.—10.

Contre : les échevins Heney, Laverdure, Larose, Bingham, Adam, Durocher et O'Leary.—7.

II.

Avant que le mal soit consommé, il est donc du devoir des citoyens, catholiques et protestants, d'élever la voix pour défendre les immunités de l'église et le bien des pauvres, que des hommes ignorants et faux appréciateurs de la charité chrétienne, veulent ravir à l'humanité souffrante et aux institutions constituées sous la garantie des lois qui décrètent, que les biens de l'église, des communautés, des institutions de charité et d'éducation sont exempts de toutes taxes et impositions.

Nous engageons donc la minorité catholique et française du Conseil de convoquer les citoyens en assemblée publique, afin de protester contre cette décision injustifiable et anti-chrétienne.

III.

N'oublions pas que c'est à l'ombre de l'Eglise que cette ville a été fondée, laquelle a donnée naissance à de nombreux établissements religieux, dont les biens ont servis à fonder et soutenir des asiles, des hospices, des orphelinats, etc., etc. ; de cette Eglise qui a su semer partout la foi, favoriser l'instruction, créer les bonnes mœurs, et procurer à tous le bien-être de la civilisation et l'amour du pays.

D'ailleurs, cet impôt, qui devra le payer ? N'est-ce pas le peuple !.. les fidèles de chaque croyance religieuse !

Il ne faut pas se méprendre, c'est une taxe additionnelle à ajouter à celles que nous payons

déjà, et que nous nous mettons sur les épaules, si nous ne savons pas nous protéger contre un pareil envahissement.

Qu'on y réfléchisse !

Temoignage de sympathie.

M. P. A. Crossby, gérant de la *Dominion Type Foundry*, à Montréal, a été jeudi soir, le 22 novembre, l'objet d'une démonstration des plus sympathiques, de la part de quelques-uns de ses nombreux amis, qui lui ont donné au *Terrapin* un dîner au cours duquel ils lui ont présenté une magnifique montre d'or avec chaîne de même métal et un médaillon formé de deux guinées.

Les convives ayant fait honneur au menu, on but à la Reine, puis au héros de la fête, à qui M. Richard White présenta le cadeau de ses amis en disant que c'était pour lui une tâche fort agréable. Il a connu M. Crossby intimement pendant un grand nombre d'années, en premier lieu lorsqu'il était vice-président de la fonderie de caractères dont M. Crossby était l'actif gérant, puis dans ses relations avec le journalisme. M. Crossby apprécie à sa juste valeur la grande maxime, « que quiconque veut avoir des amis doit lui-même professer l'amitié, » car personne dans les affaires ou ailleurs ne compte autant d'amis que lui. Il a terminé en exprimant l'espoir que la montre offerte à M. Crossby ne marquerait que d'heureux moments et qu'il vivrait longtemps encore pour en jouir.

M. Crossby a cordialement remercié ses amis dans un langage rempli du feu de la reconnaissance et de la fraternité la plus émouvante.

C'est donc avec empressement que la *Lyre d'Or* s'associe à cette belle démonstration : ce monsieur étant l'un des amis les plus dévoués pour le succès de notre entreprise.

I. Ambition.

L'ambition, ce désir insatiable de s'élever au-dessus et sur les ruines même des autres ; ce ver qui pique le cœur et ne le laisse jamais tranquille ; cette passion qui est le grand ressort des intrigues et de toutes les agitations des Cours, qui forme les révolutions des États, et qui donne tous les jours à l'univers de nouveaux spectacles ; cette passion qui ose tout, et à laquelle rien ne coûte, rend malheureux celui qui en est possédé.

L'ambitieux ne jouit de rien : ni de sa gloire, il la trouve obscure ; ni de ses places, il veut monter plus haut ; ni de sa prospérité, il sèche et dépérit au milieu de son ambulance ; ni des hommages qu'on lui rend, ils sont empoisonnés

par ceux qu'il est obligé de rendre lui-même ; ni de sa faveur, elle devient amère dès qu'il faut la partager avec ses concurrents ; ni de son repos, il est malheureux à mesure qu'il est obligé d'être plus tranquille.

Son ambition, en le rendant ainsi malheureux, l'avilit encore et le dégrade. Que de bassesses pour parvenir ! Il faut paraître, non pas tel qu'on est, mais tel qu'on nous souhaite. Bassesse d'adulation ; on encense et on adore l'idole qu'on méprise ; bassesse de lâcheté ; il faut savoir essayer des dégoûts, dévorer des rebuts, et les recevoir presque comme des grâces ; bassesse de dissimulation ; n'avoir point de sentiment à soi, et ne penser que d'après les autres ; bassesse de dérèglement ; devenir les complices et peut-être les ministres des passions de ceux de qui nous dépendons, et entrer en part de leurs désordres, pour participer plus sûrement à leurs grâces ; enfin bassesse même d'hypocrisie ; emprunter quelquefois les apparences de la piété ; jouer l'homme de bien pour parvenir, et faire servir à l'ambition la Religion même qui la condamne. Qu'on nous dise après cela que c'est le vice des grandes âmes : c'est le caractère d'un cœur lâche et rampant ; c'est le trait le plus marqué d'une âme vile. Le devoir tout seul peut nous mener à la gloire ; celle qu'on doit aux bassesses et aux intrigues de l'ambition porte toujours avec elle un caractère de honte qui nous déshonore : elle ne promet les royaumes du monde, et toute leur gloire, qu'à ceux qui se prosternent devant l'iniquité, et qui se dégradent honteusement eux-mêmes. On reproche toujours nos bassesses à notre élévation ; nos places rappellent sans cesse les avilissements qui les ont méritées ; et les titres de nos honneurs et de nos dignités deviennent eux-mêmes les traits publics de notre ignominie.

L'ambition nous rend faux, lâches, timides, quand il faut soutenir les intérêts de la vérité. On craint toujours de déplaire, on veut toujours tout concilier, tout accommoder. On n'est pas capable de droiture, de candeur, d'une certaine noblesse qui inspire l'amour de l'équité, et qui seule fait les grands hommes, les bons sujets, les ministres fidèles et les magistrats illustres. Ainsi on ne saurait compter sur un cœur en qui l'ambition domine : il n'a rien de sûr, rien de fixe, rien de grand ; sans principes, sans maximes, sans sentiment, il prend toutes les formes, il se plie sans cesse au gré des passions d'autrui, prêt à tout également, selon que le vent tourne, on a soutenir l'équité, on a prêter sa protection à l'injustice. On a beau dire que l'ambition est la passion des grandes âmes ; on n'est grand que par l'amour de la vérité, et lorsqu'on ne veut plaire que par elle.

MASSILON.

SOMMAIRE.**Littérature.**

- Le Château des Abîmes, par Raoul de NAVERY,
(Suite)..... 529

Souvenirs.

- Le Journal d'une femme de cinquante ans, (Fin)
par Madame Mathilde BOURDON 510

Apologetique.

- Eclaircissements touchant la vérité historique sur
les *Causes* ou *Raisons* dont se servent les
hérétiques pour combattre l'Eglise:
X.—Réaction contre le progrès de la civili-
sation 513
XI.—L'Encyclique et le Syllabus ou condam-
nation du Libéralisme et des Libertés mo-
dernes 544

Esquisses Morales.

- La vocation, par BALET 539
Le pauvre fleur, Le pauvre cœur 546
L'Apostolat en Famille 546

Bibliographie.

- De Québec aux Antilles, Notes de Voyages, par
l'abbé Théoph. MONTMAYNE 547
Album des Missions catholiques 517
Nouveau Dictionnaire (Système Éducationnel), par
M. Charles BAILLAIRGÉ, de Québec 547

Corbeille Poétique.

- La Nature et l'Impie, par Elphège ADALBERT 518
La Ruine de Jérusalem, par un ANONYME 519

Collaboration

- La Gaspiésie (Suite), par A. BÉCHARD 550

Histoire.

- Tablettes historiques, (Suite), par J. Hermas CHAR-
LAND 553

Colonisation.

- Voyage dans la vallée du lac St. Jean, par l'abbé
H. R. CASGRAIN 555

Galerie Nationale.

- Biographie de M. Jovite Pinard, de St. Johnsbury
(Vermont) 559
Notes biographiques de l'hon. Denis Benjamin
Viger, par B. SUTTE 560

Chronique Générale.

- L'Avent 561
L'Immaculée Conception, par CAMILLE 561
Noël 563
Notre 1er volume de la *Lyre d'Or* 564
Les Romans et la Jeunesse, par F. A. B^{re} 565
La taxe sur les Eglises 566
Présentation à M. Crossby, de Montréal 567
L'Ambition, par MASSILON 567
Sommaire 568

La Lyre d'Or.**Recue Mensuelle Illustrée.**

Publiée à Ottawa le 1er de chaque mois. Chaque
numéro comprend 48 pages, double colonne, avec une

GALERIE NATIONALE.

de Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Prix de l'abonnement \$2 par année payable invariable-
ment d'avance ou dans les 30 jours qui suivent la
date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne
pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année
reçoivent les cahiers déjà parus.

Pour le prix des annonces, voir le Tarif inséré sur
la 2e page du Couvert de la *Lyre d'Or*.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent
être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge
de l'administration.

S'adresser à STANISLAS DEAREAU, Editeur-Proprié-
taire, Ottawa, Poste, boîte 1,069.

NOTE AU RELIEUR.

LE CAHIER DE 8 PAGES QUI SUIT, COMPRENANT LA PAGE DU TITRE ET LA
TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES DU 1ER VOLUME DE LA **LYRE D'OR**, DOIT
ÊTRE PLACÉ EN TÊTE DU VOLUME.